

VILLE DE LONS-LE-SAUNIER

Débat d'orientations budgétaires 2022



Ville de
Lons le Saunier



1 - CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

2 - LES PRINCIPALES MESURES DE LA LOI DE FINANCES 2022

3 - LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LONS-LE-SAUNIER :
Les points clés de l'analyse financière

4 - LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE 2022

5 - RESSOURCES HUMAINES ET ANALYSE DE LA MASSE SALARIALE

6 - BUDGETS ANNEXES



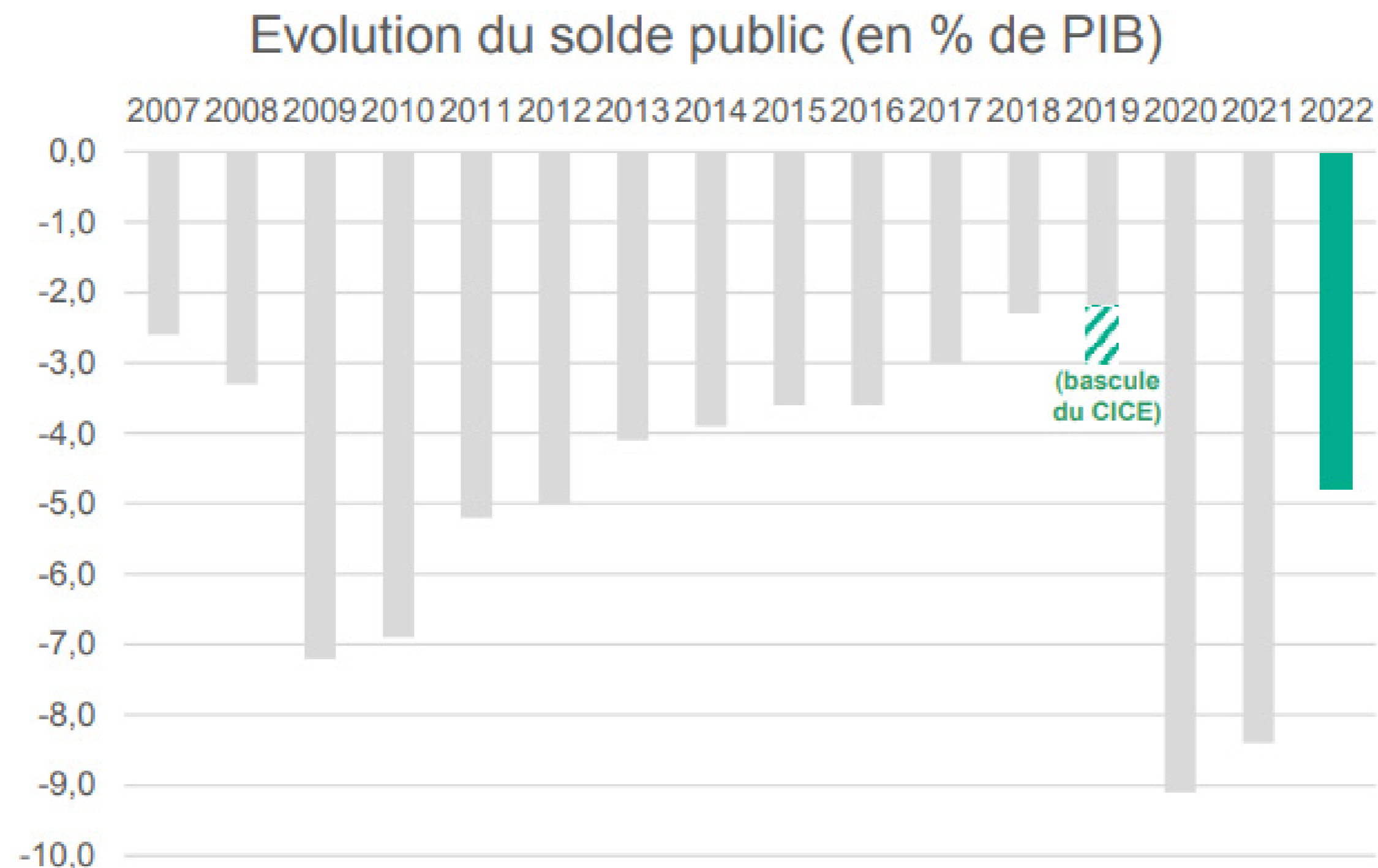
CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER – CONTEXTE NATIONAL

- ✗ La crise sanitaire a provoqué un arrêt total de l'économie en mars 2021, dont les répercussions se font encore plus ressentir en 2022 pour les Français.
- ✗ Les inégalités de richesses se sont accrues pendant la crise avec une augmentation de la précarité et du taux de pauvreté avec près de 10M de personnes en France qui vivent avec moins de 1100 €/mois. Ex : les jeunes représentent 50% des bénéficiaires des Resto du Cœur.
- ✗ Les mesures du plan de relance du Gouvernement et des collectivités contribuent au retour de la croissance. La reprise amorcée depuis le printemps et l'augmentation de la couverture vaccinale permettraient une croissance toujours soutenue en 2022 (+4 %) après un fort rebond en 2021 (+6 %) - aléas = évolution de la situation sanitaire.

| Croissance du PIB : comparaison des prévisions | | | | |
|--|------------------|------|-----------|-------------------|
| | 2021 | 2022 | 2022/2019 | Date de prévision |
| Projet de loi de finances | 6,0 | 4,0 | 1,5 | 9/2021 |
| Consensus Forecasts | 6,1 | 3,8 | 1,3 | 17/9/2021 |
| Banque de France | 6,3 | 3,7 | 1,4 | 13/9/2021 |
| Insee | 6 ^{1/4} | / | / | 7/9/2021 |
| FMI | 5,8 | 4,2 | 1,4 | 27/7/2021 |
| Commission européenne | 6,0 | 4,2 | 1,6 | 7/7/2021 |



CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER – CONTEXTE NATIONAL



✗ Déficit public : après une dégradation en 2020 et 2021 liée aux mesures de soutien, 2022 s'inscrit dans une normalisation progressive de la trajectoire des dépenses publiques (4,8 % du PIB en prévisions 2022).

=> Question du financement du déficit public et de ses implications sur les budgets locaux pour les années à venir.



LES PRINCIPALES MESURES DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2022

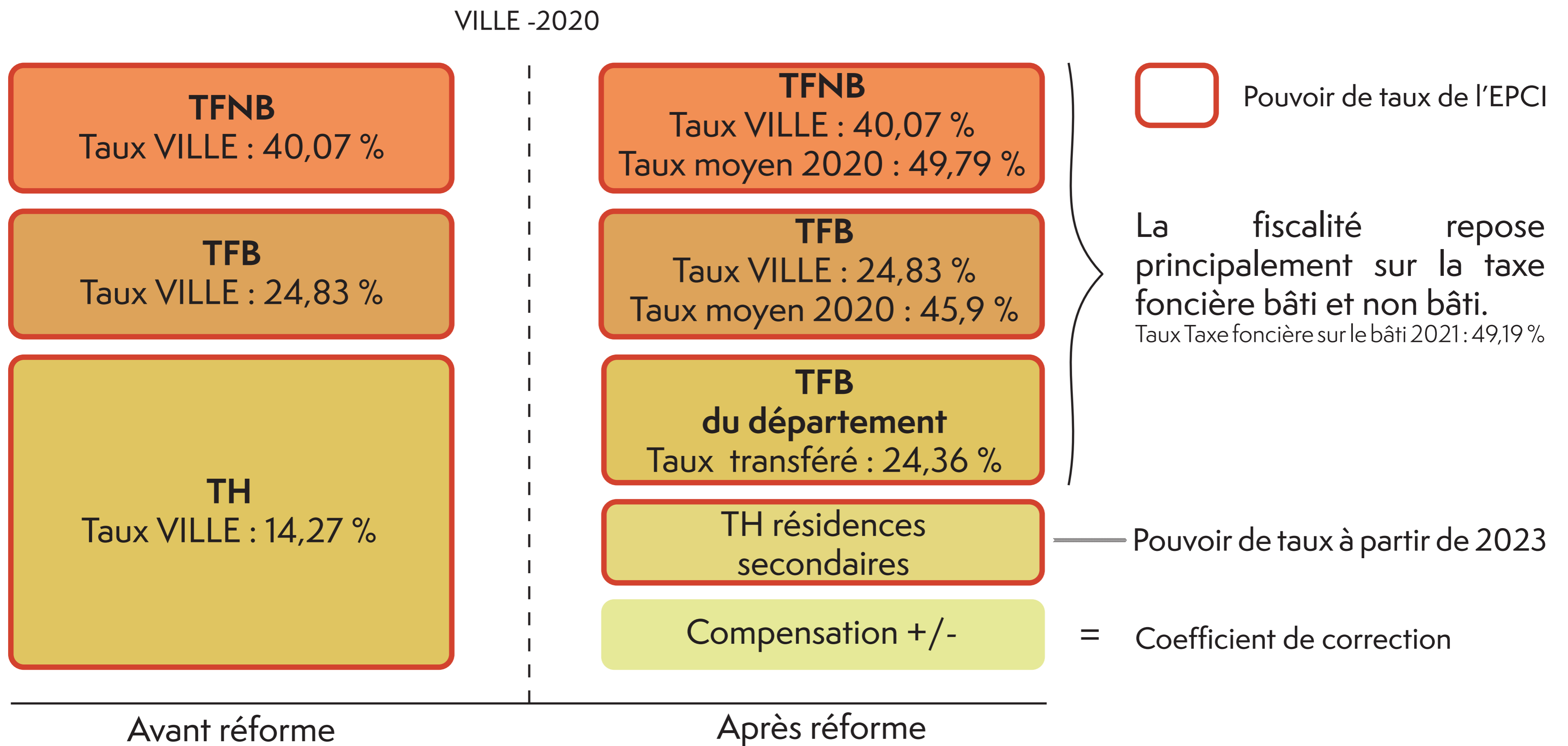
Un projet de Loi de Finances pour 2022 dans la continuité de 2021 qui met l'accent sur la relance sans prendre en compte les difficultés sociales liées à la conjoncture économique :

- 1 - La continuité du plan de relance = dotation en faveur de l'investissement local via la DETR et le DSIL.
- 2 - Un maintien de l'enveloppe de DGF au niveau national qui ne garantit pas un maintien pour chaque collectivité – recentrage de la DGF sur la péréquation au détriment des autres composantes.
- 3 - Une réforme des indicateurs financiers (potentiel fiscal, effort fiscal et potentiel financier) qui aura des impacts sur le calcul de la DGF sans prendre en considération les augmentations de charges imposées aux collectivités par l'État (personnels) ou l'inflation.



LES PRINCIPALES MESURES DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2022

Dernier volet de la réforme fiscale et application du nouveau panier fiscal :





LE CONTEXTE NATIONAL IMPACTANT LE BUDGET DE LA VILLE

Plusieurs mesures vont venir impacter la réalisation du budget prévisionnel 2022 :

- ✓ L'incertitude sur l'évolution des taux d'intérêts au niveau mondial et européen.
- ✓ La hausse du coût de l'énergie et une tendance à l'inflation.
- ✓ L'incertitude sur l'évolution de la crise sanitaire.
- ✓ Les mesures à venir sur la revalorisation des grilles indiciaires des agents de catégorie C et la prise en compte de l'accélération des carrières des agents de catégorie C d'un an.



LES DÉCISIONS LOCALES IMPACTANT LE BUDGET

- ✓ La réaffectation des agents en fonction de la collectivité pour laquelle ils travaillent à partir du 1er janvier 2022,
- ✓ La clarification des flux financiers entre les collectivités et la mise en œuvre de la réactualisation des attributions de compensation décidée en 2021,
- ✓ Les préconisations de l'audit financier de la Ville de Lons-le-Saunier,
- ✓ La mise en œuvre à venir des préconisations de la Chambre Régionale des Comptes suite au contrôle en cours.



IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

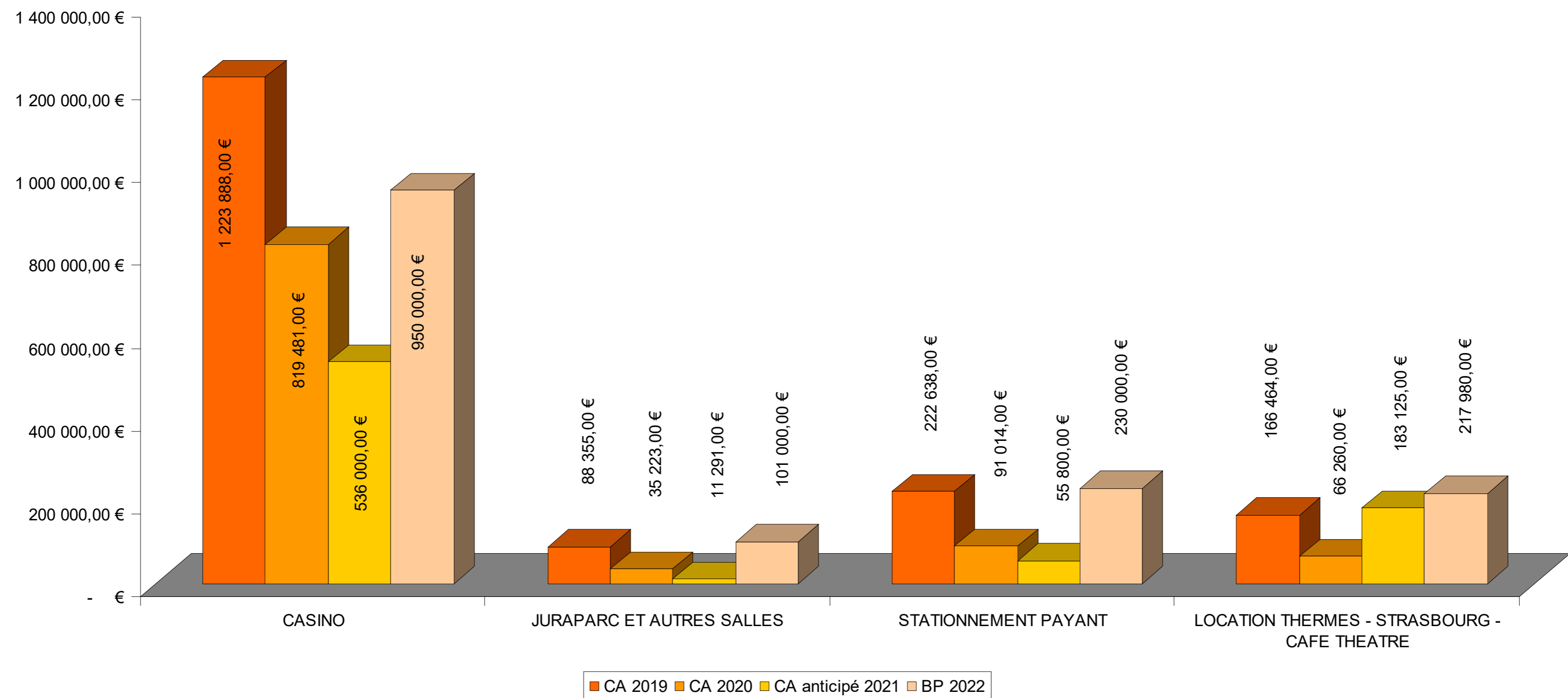
2022 = fin des compensations accordées par l'Etat lors de la crise sanitaire :

- ✓ Mesures de soutien COVID : compensation des pertes de produits fiscaux et des produits des services
- ✓ Indemnisation des pertes de loyers
- ✓ Indemnisation pour achat de masques



IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE ET DU PLAN DE RELANCE

L'impact de la crise sanitaire sur les recettes

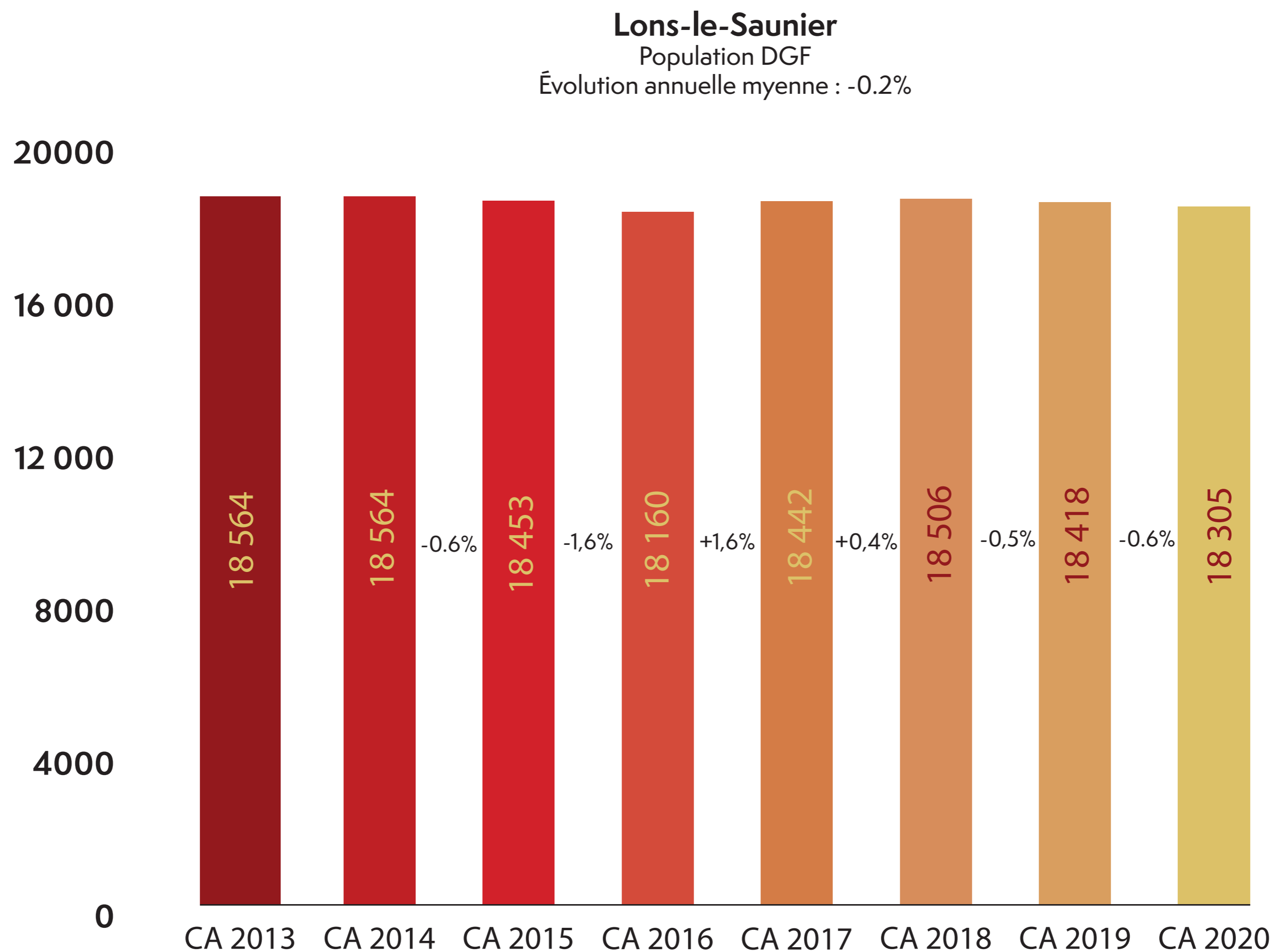


- ✓ Des recettes fortement impactées par la crise sanitaire et notamment sur le produit des jeux
- ✓ Une reprise annoncée en 2022 qui devrait rester nettement inférieure à 2019



CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER – CONTEXTE LOCAL

Lons-le-Saunier : une baisse constante de la population municipale





SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE – RÉTROSPECTIVE

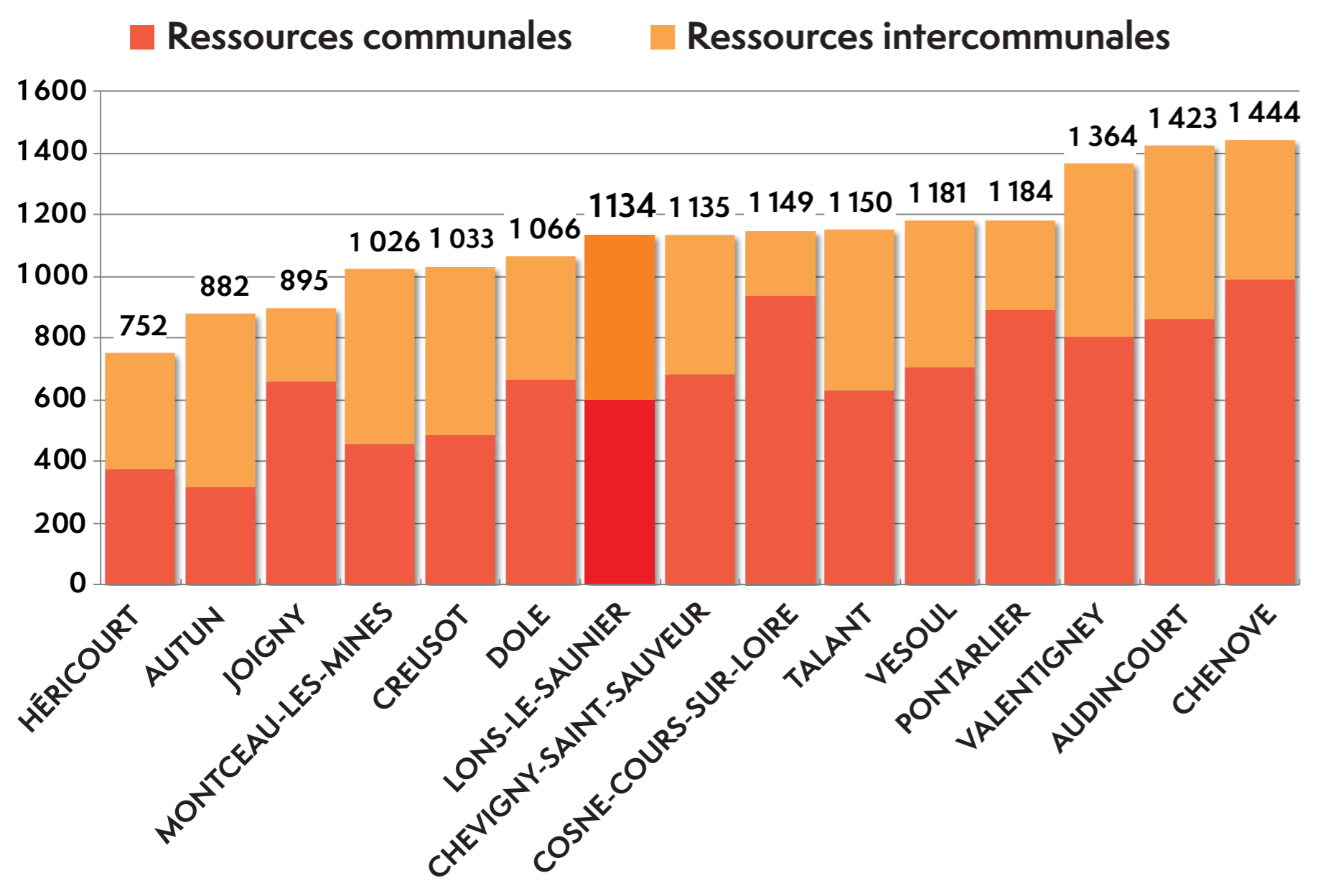
Budget principal et budgets annexes

Chiffres en M €

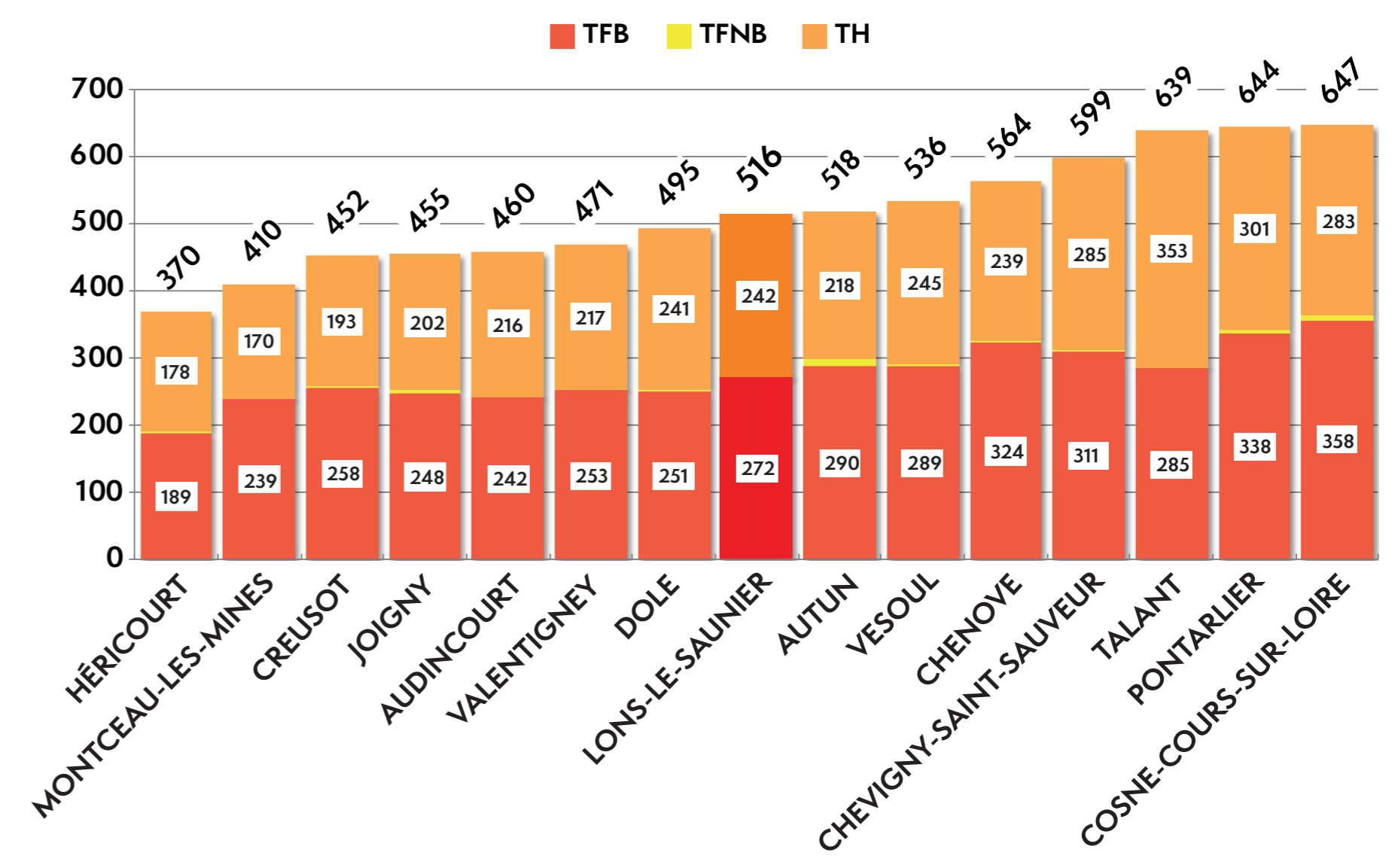
| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Δ |
|-------------------------------------|-------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-------------|
| Fiscalité ménages | 8,6 | 8,5 | 8,6 | 8,7 | 8,9 | 9,0 | +0,4 |
| Taxe sur l'électricité | 0,4 | 0,4 | 0,4 | 0,4 | 0,3 | 0,3 | |
| Prélèvement sur le produit des jeux | 1,1 | 1,2 | 1,2 | 1,1 | 1,2 | 0,8 | -0,3 |
| Droits de mutation | 0,5 | 0,4 | 0,4 | 0,5 | 0,6 | 0,5 | |
| Droits de place | 0,2 | 0,1 | 0,2 | 0,1 | 0,2 | 0,04 | -0,1 |
| Autres recettes fiscales | 0,0 | 0,3 | 0,4 | 0,3 | 0,4 | 0,2 | +0,2 |
| Total fiscalité | 10,7 | 10,9 | 11,0 | 11,1 | 11,4 | 10,9 | +0,2 |
| Variation | | +1,6 % | +1,4 % | +0,9 % | +2,4 % | -4,1 % | |

- ✓ Les recettes fiscales représentent 48,3 % des recettes de la Ville
- ✓ Impact de la crise économique
- ✓ Une assiette potentielle comparable à la moyenne des Communes

Potentiel financier 2020 (en €/hab.)



Composante « impôts ménages » du potentiel financier (en €/hab.)





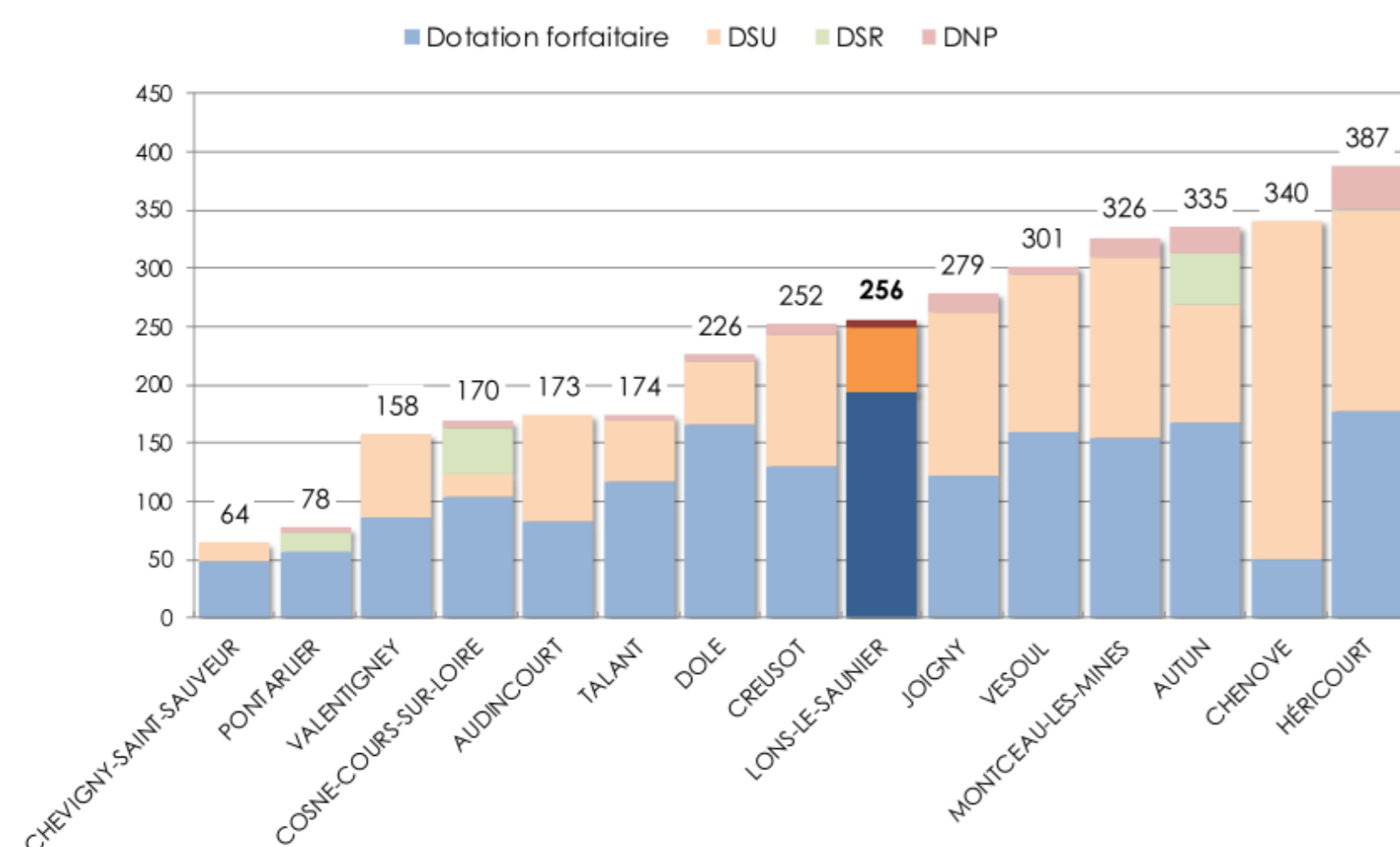
SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE –RÉTROSPECTIVE

Budget principal et budgets annexes

Chiffres en M €

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Δ |
|------------------------------------|------------|---------------|--------------|--------------|---------------|--------------|-------------|
| DGF | 4,4 | 3,9 | 3,7 | 3,7 | 3,7 | 3,7 | -0,7 |
| Reversements communautaires (nets) | 0,5 | 0,4 | 0,3 | 0,1 | 0,02 | -0,04 | -0,5 |
| FNGIR | 0,01 | 0,01 | 0,01 | 0,01 | 0,01 | 0,01 | |
| Compensations fiscales | 0,6 | 0,5 | 0,6 | 0,6 | 0,6 | 0,7 | +0,1 |
| Autres dotations et participations | 1,7 | 1,5 | 1,6 | 1,8 | 0,4 | 0,7 | -1,0 |
| Total dotations | 7,9 | 7,1 | 7,1 | 7,2 | 5,8 | 6,1 | -1,8 |
| Variation | | -10,6% | +0,3% | +1,2% | -19,9% | +5,9% | |

DGF 2020 (en €/hab.)



- ✓ Les concours extérieurs représentent 27 % de l'ensemble des recettes
- ✓ Profil baissier sur la période (baisse réelle et transfert de compétence)
- ✓ Situation intermédiaire par rapport aux autres Communes

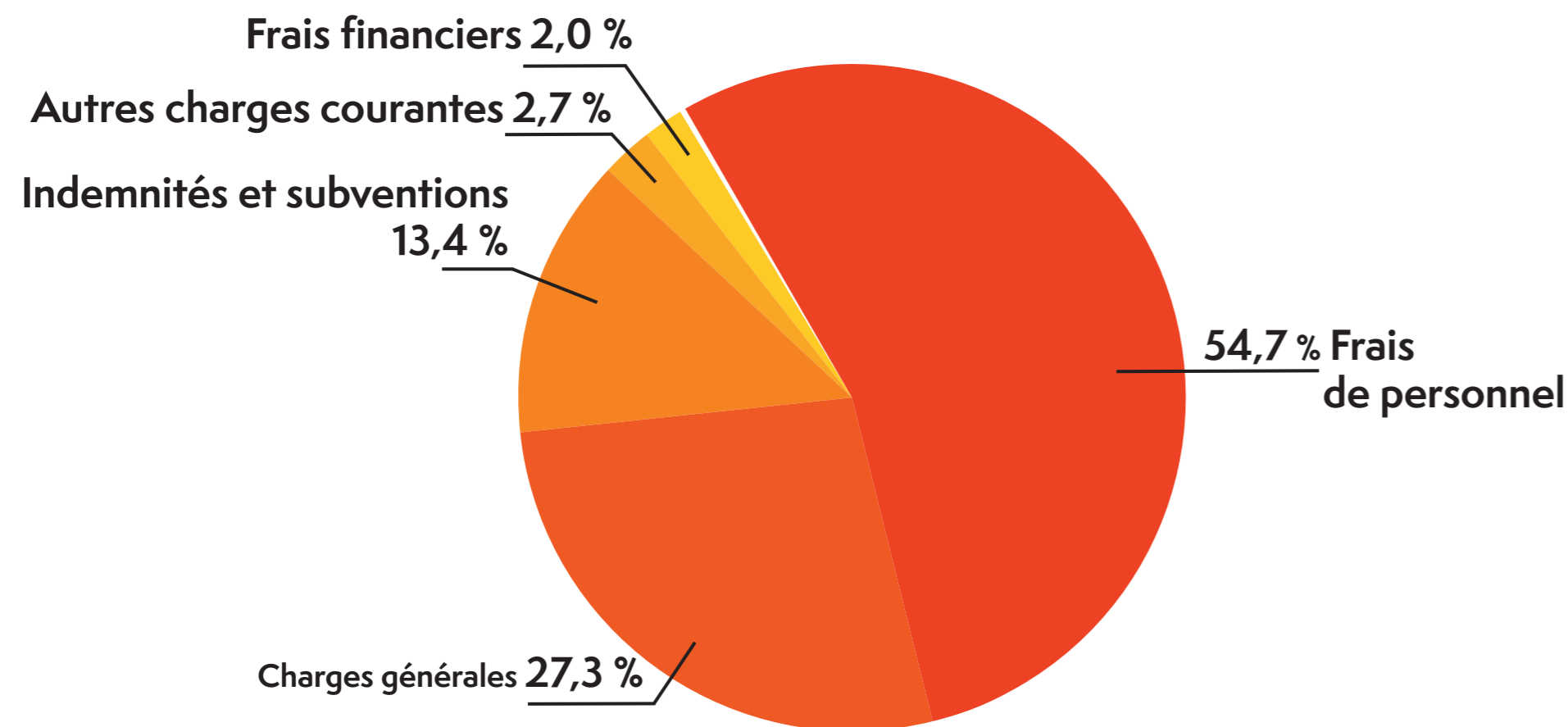


SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE –RÉTROSPECTIVE

Budget principal et budgets annexes

| Chiffres en M € | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Δ |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Charges générales | 5,2 | 4,6 | 4,8 | 5,1 | 4,7 | 5,0 | -0,2 |
| Frais de personnel | 11,4 | 11,1 | 11,0 | 10,6 | 9,6 | 10,0 | -1,5 |
| Subvention versée au CCAS | 1,6 | 1,5 | 1,4 | 1,4 | 1,4 | 1,5 | -0,1 |
| Subventions aux associations | 0,7 | 0,7 | 0,8 | 0,7 | 0,6 | 0,7 | -0,02 |
| Autres participation & indemnités | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,4 | 0,3 | 0,3 | |
| Autres dépenses courantes | 0,3 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,4 | 0,5 | +0,2 |
| Charges financières | 0,6 | 0,5 | 0,4 | 0,4 | 0,4 | 0,4 | -0,3 |
| Total dépenses de fonctionnement | 20,1 | 18,8 | 19,0 | 18,9 | 17,5 | 18,3 | -1,8 |
| Variation | | -6,4 % | +0,9 % | -0,4 % | -7,5 % | +4,6 % | |

Structure des dépenses de fonctionnement en 2020 ✓ Des frais de personnel un peu plus faible que la moyenne régionale (59%)



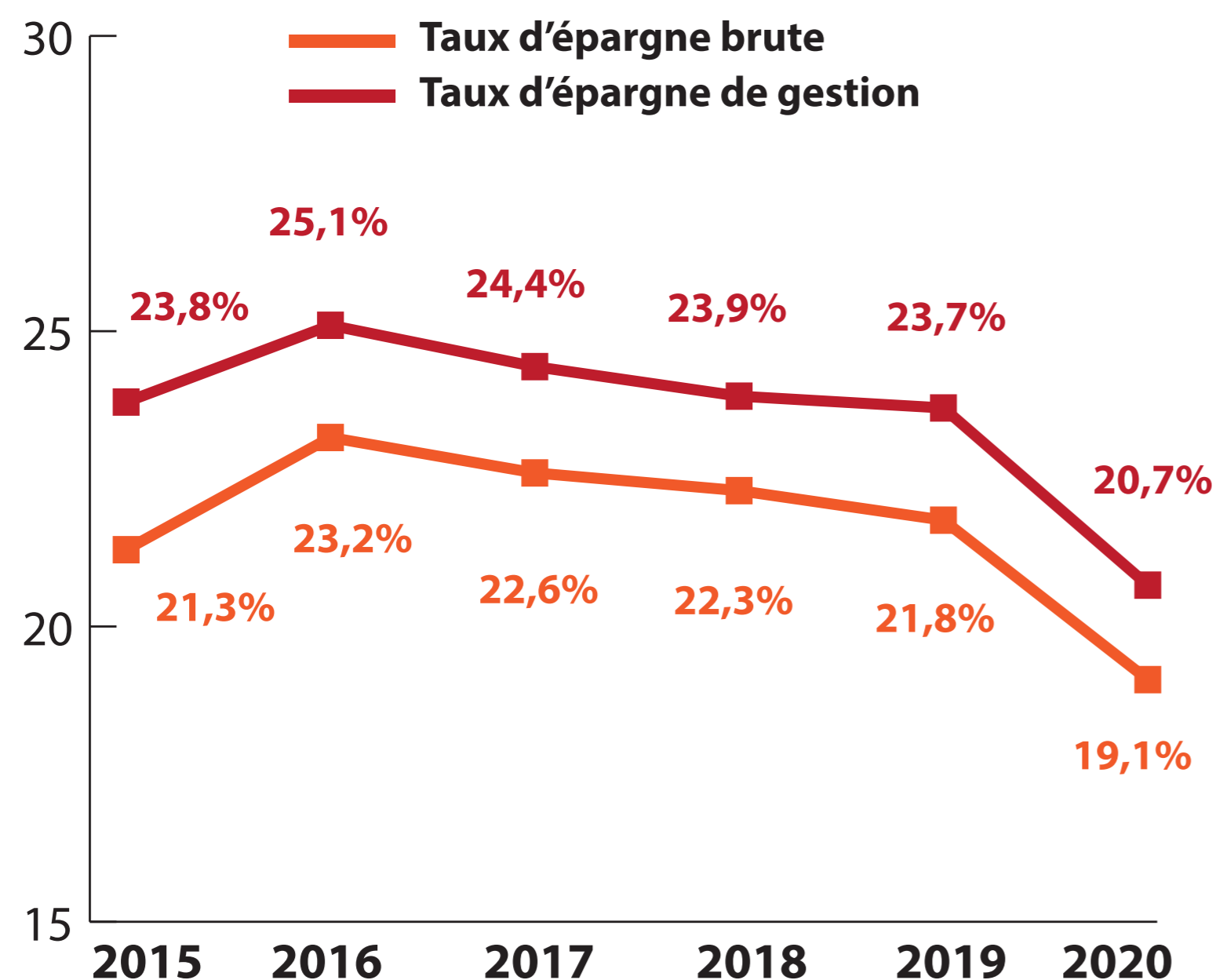
- ✓ Variations :
- 2016 : baisse des frais de personnel
 - 2018/2019 : transfert de compétences



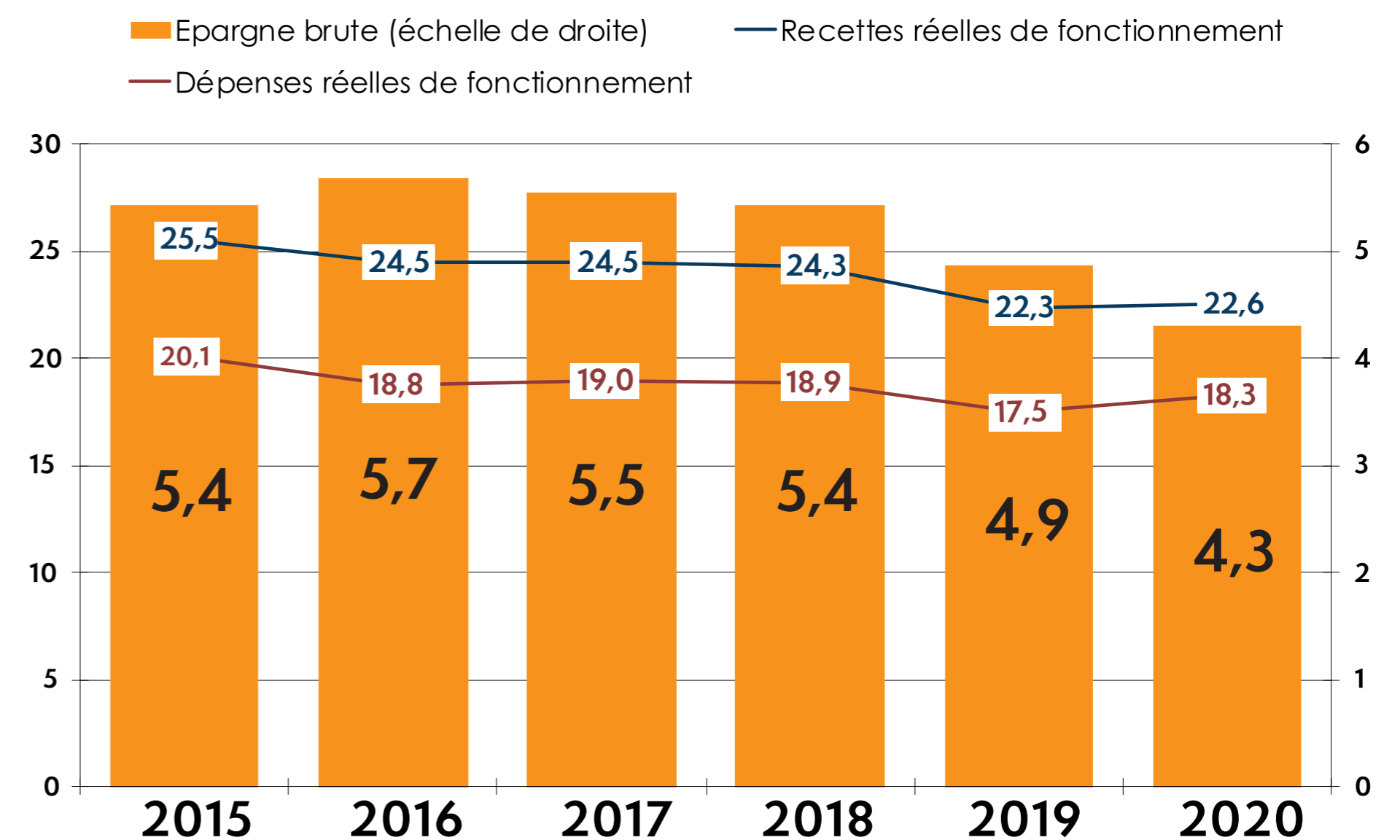
SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE – RÉTROSPECTIVE

Budget principal et budgets annexes

Evolution des taux d'épargnes



Evolution de l'épargne brute (en M€)



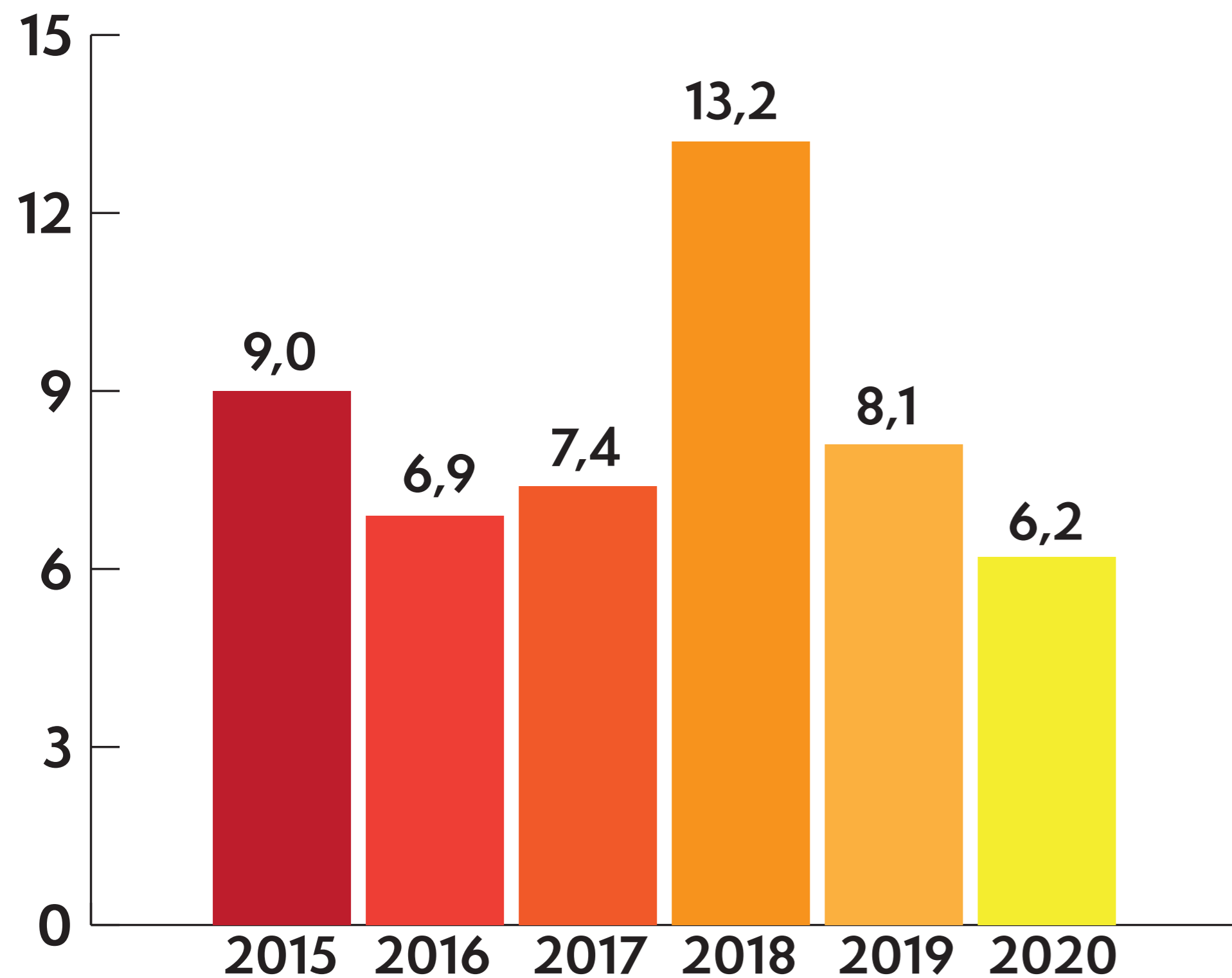
- ✓ Taux d'épargne brut de 19,1 % très satisfaisant (au dessus de la moyenne des Communes BFC à 14,4%)
- ✓ Indicateur qui connaît une érosion régulière sur la période



SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE – RÉTROSPECTIVE

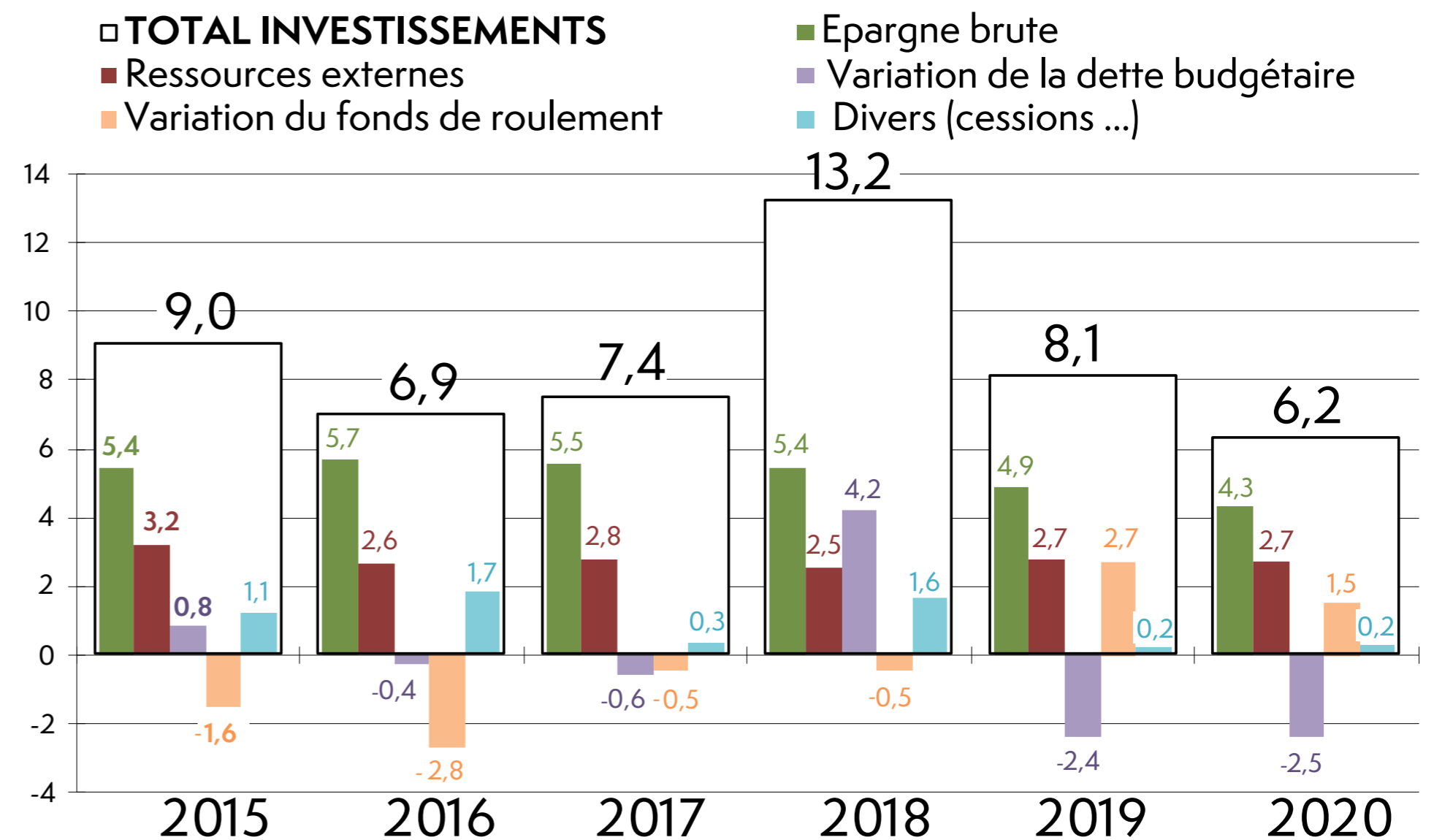
Budget principal et budgets annexes

Evolution des dépenses d'équipements (en M€)



- ✓ Moyenne de 8,5 millions d'€ par an entre 2015 et 2020
- ✓ En excluant 2018 = 7,5 millions d'€ par an en moyenne
- ✓ 339 € par habitant en 2020

Mode de financement des investissements (en M€)



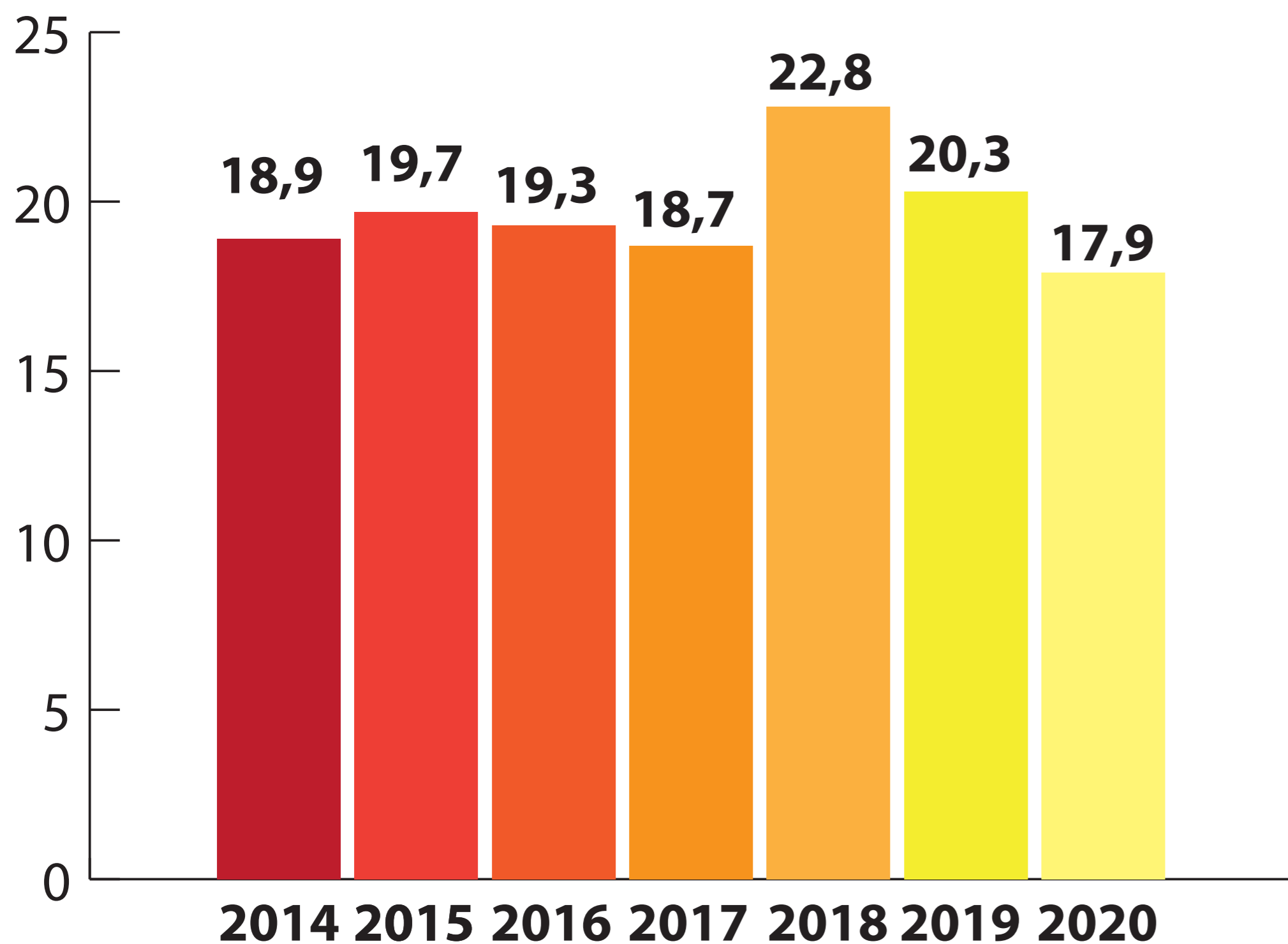
- ✓ Structure de financement saine de ses équipements (forte part d'autofinancement et de financements externes)



SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE – RÉTROSPECTIVE

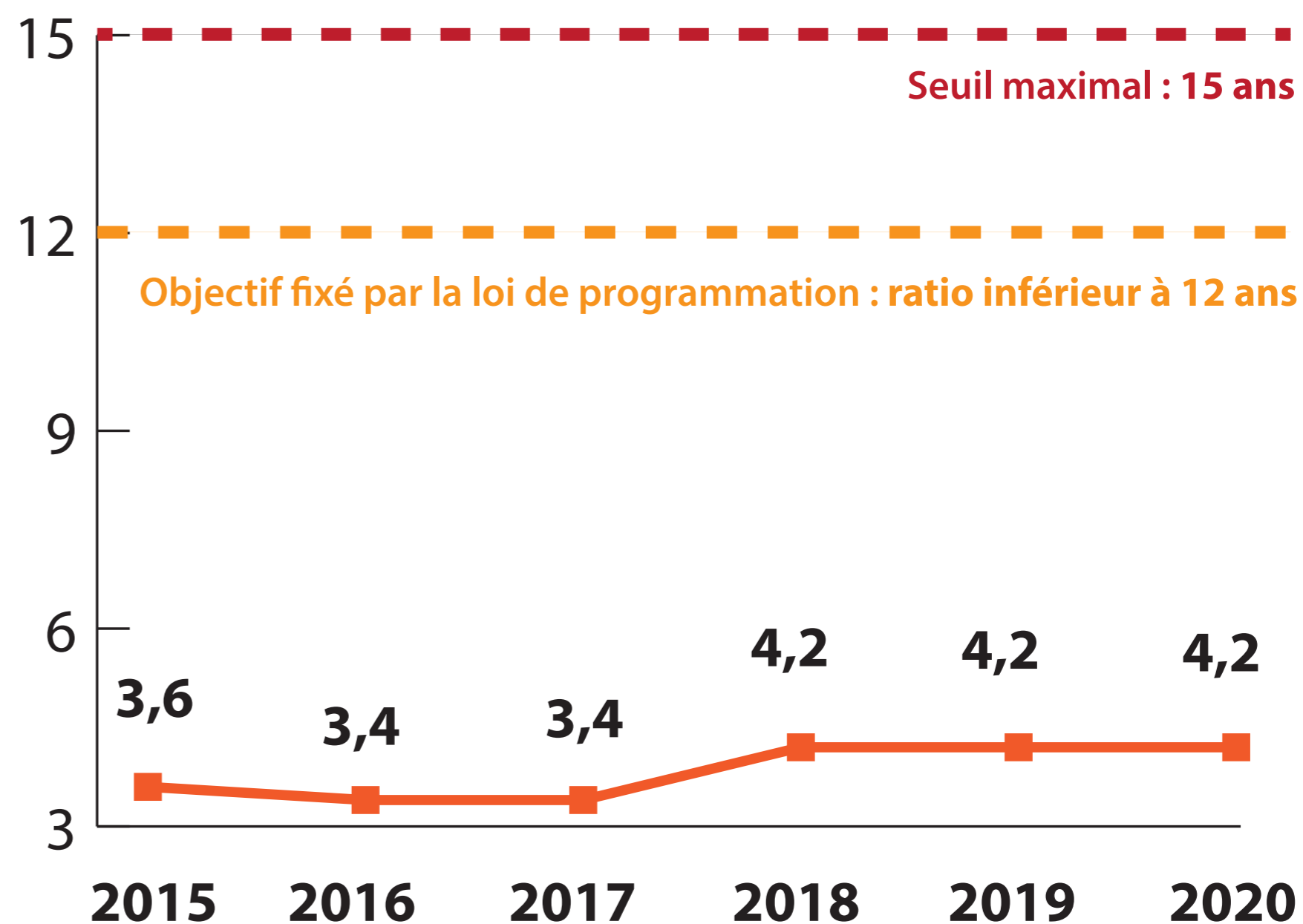
Budget principal et budgets annexes

Evolution de la dette bancaire (en M€)



- ✓ Variations modérées de la dette municipale
- ✓ Une partie de la dette inutilisée (augmentation du fonds de roulement)
- ✓ Une structure de dette peu risquée

Evolution de la capacité de désendettement (en années)

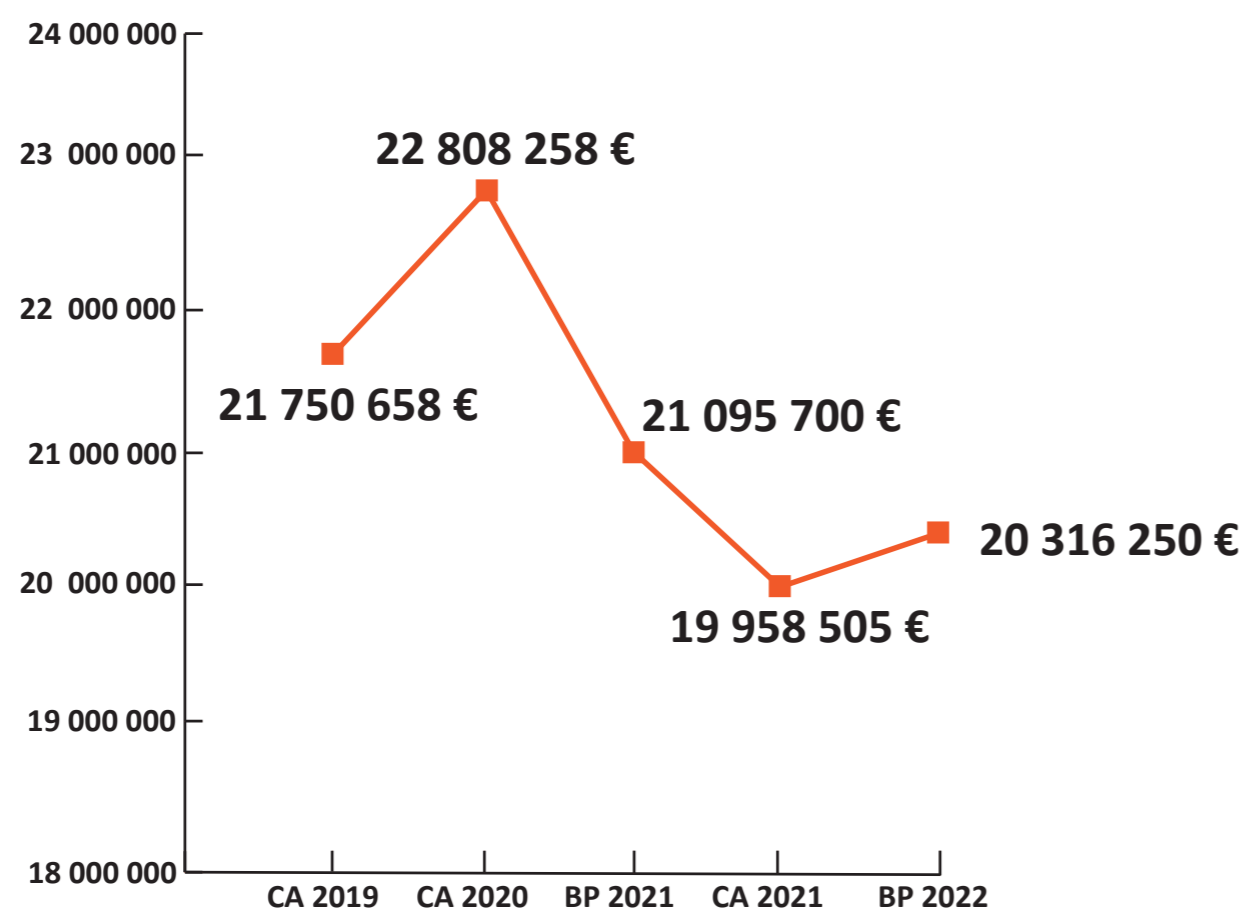


✓ Solvabilité satisfaisante : 4,2 années



LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR 2022 RECETTES ATTENDUES – BUDGET PRINCIPAL

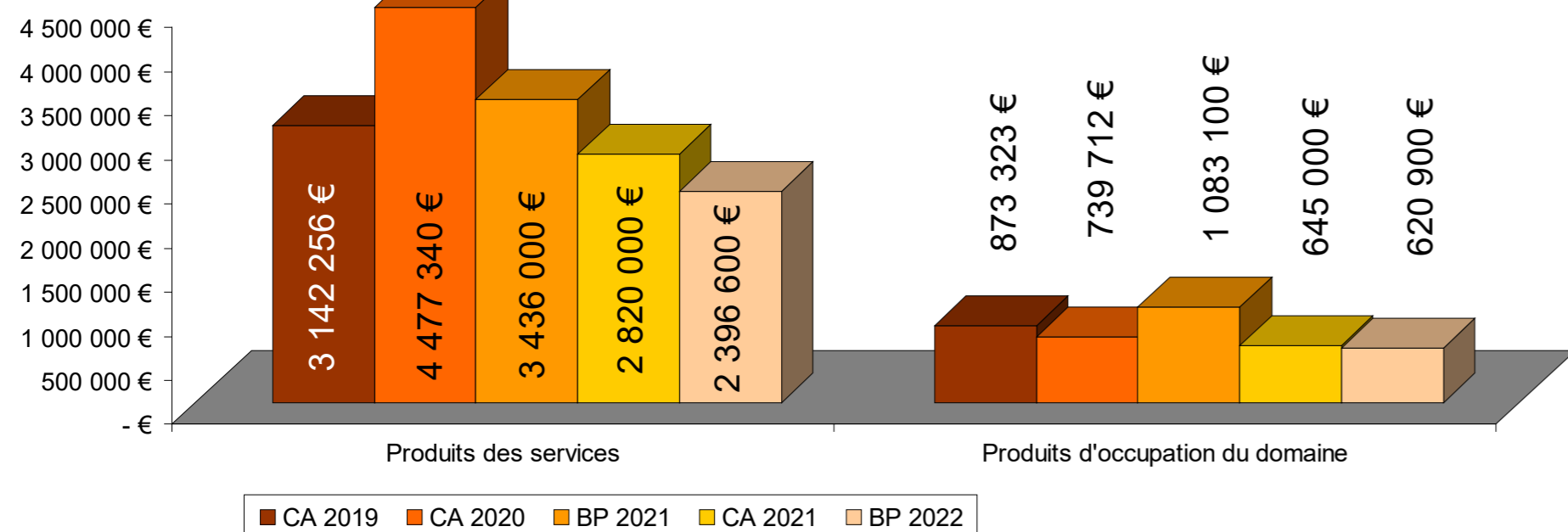
Evolution des recettes réelles de fonctionnement



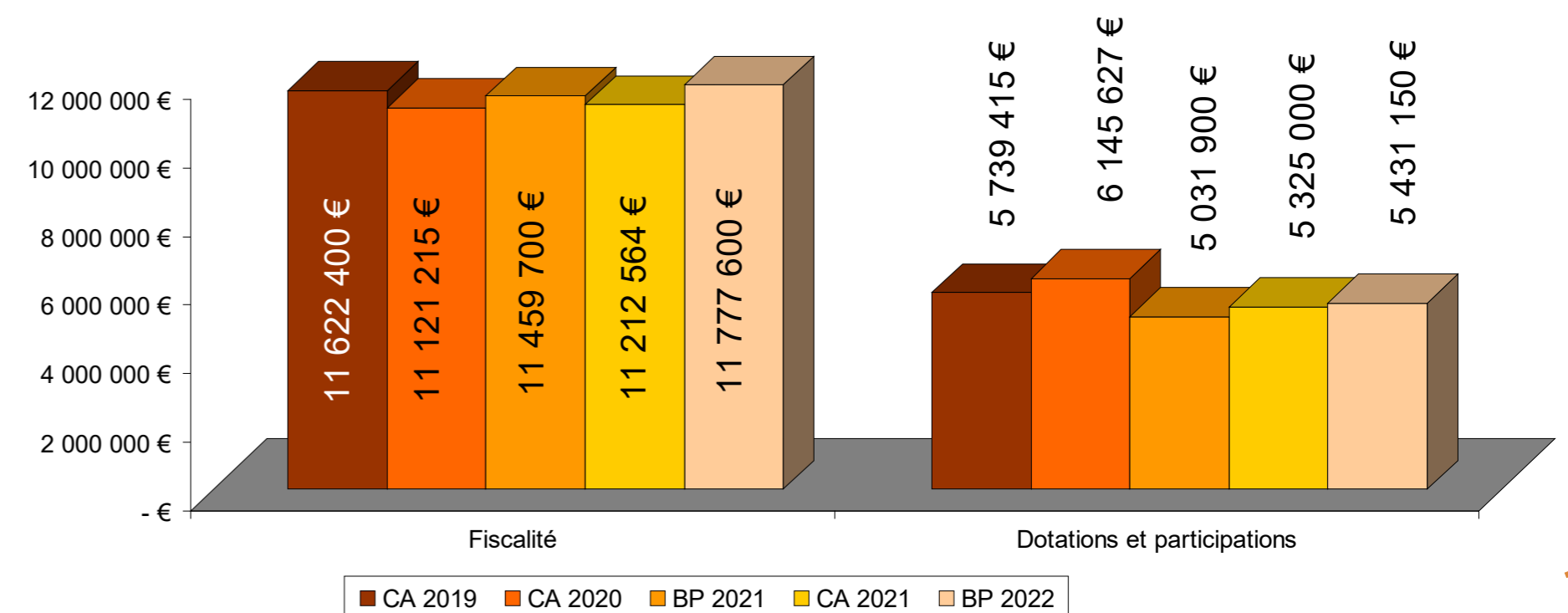
✓ Une hausse des produits attendue suite à la réouverture du casino

✓ Des dotations et participations qui devraient être stables

Les produits des services et du domaine



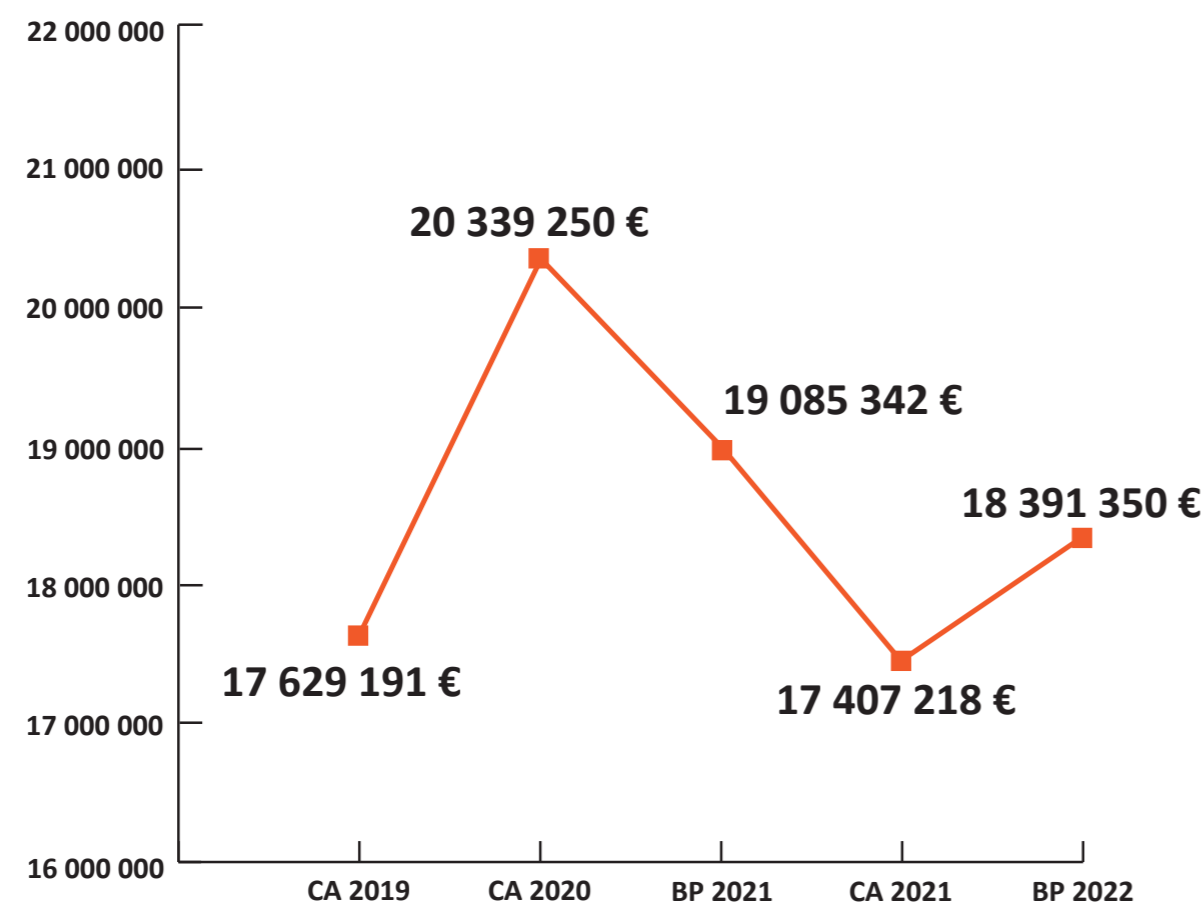
Fiscalité - Dotations et participations





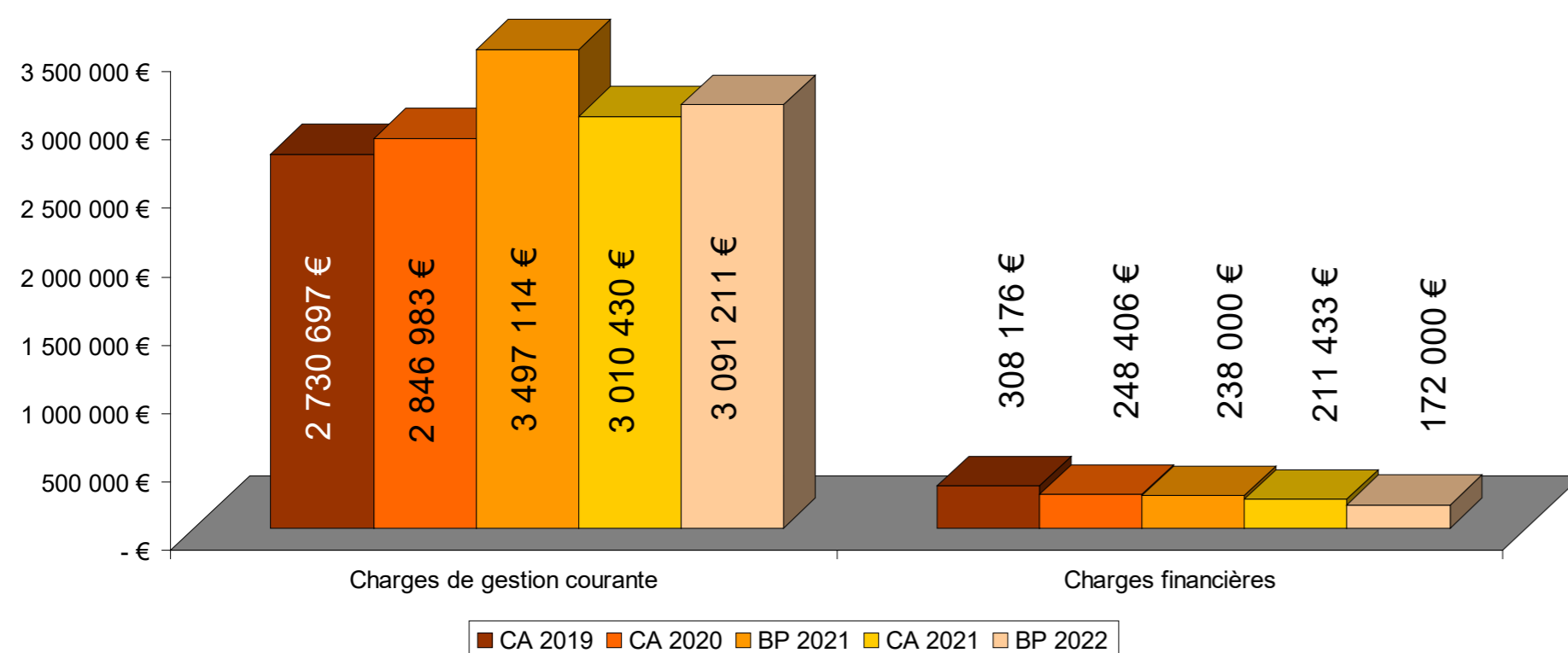
LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR 2022 ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

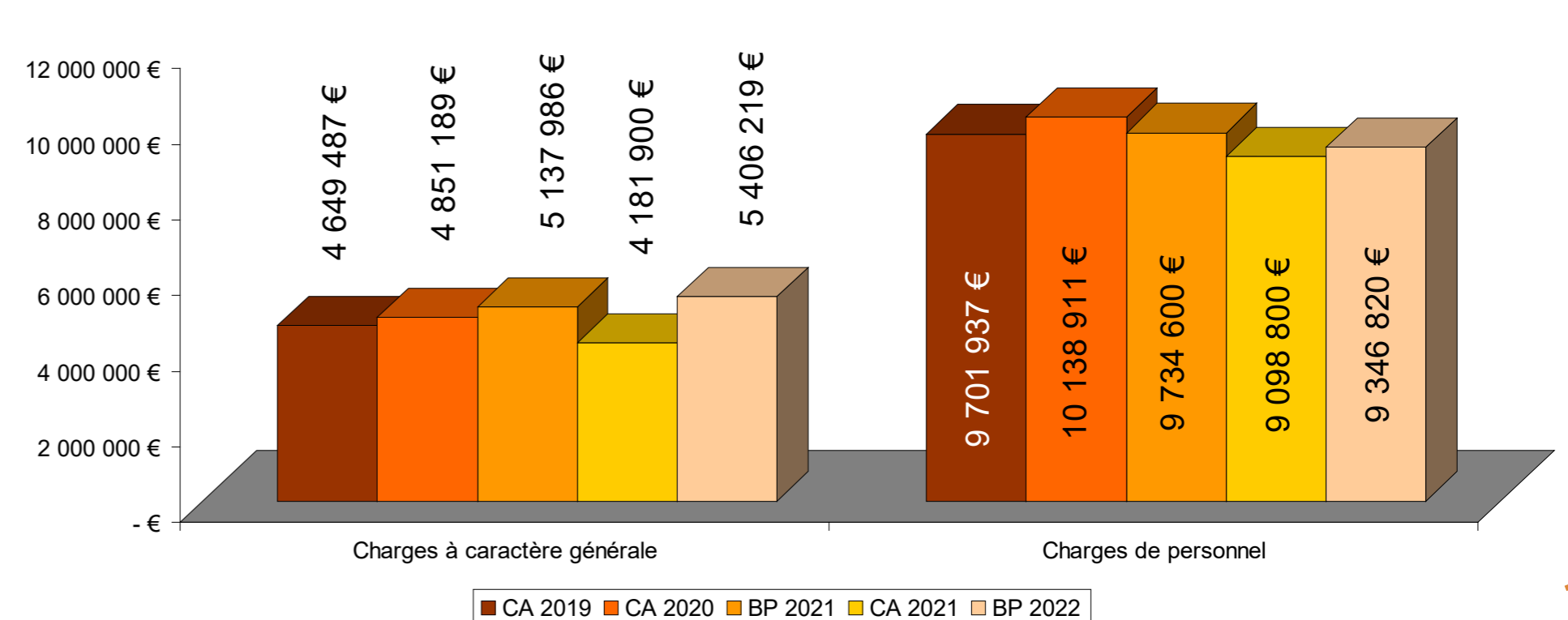


- ✓ Des charges financières en diminution depuis 2019 en raison de l'absence d'emprunt
- ✓ Une prévision à la hausse des charges à caractère général en raison d'une reprise attendue de l'activité et une hausse du coût de l'énergie
- ✓ Charges de personnel : diminution de BP2021/BP2022 = transfert de personnel (-) et prise en compte du GVT et des réformes à venir (+)

Charges de gestion courante et charges financières



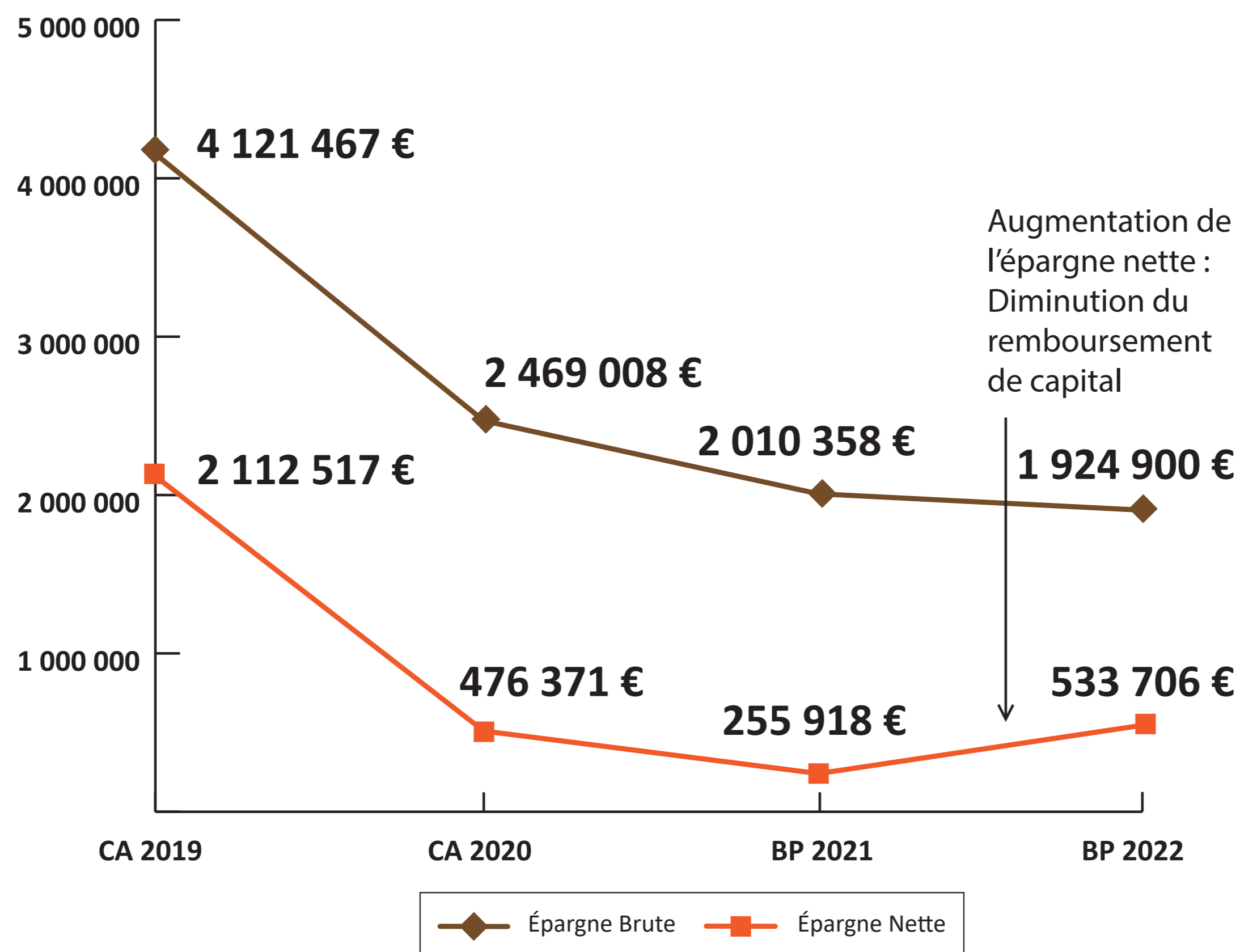
Charges à caractère général et charges de personnel





LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR 2022 NIVEAUX D'ÉPARGNES ATTENDUS – BUDGET PRINCIPAL

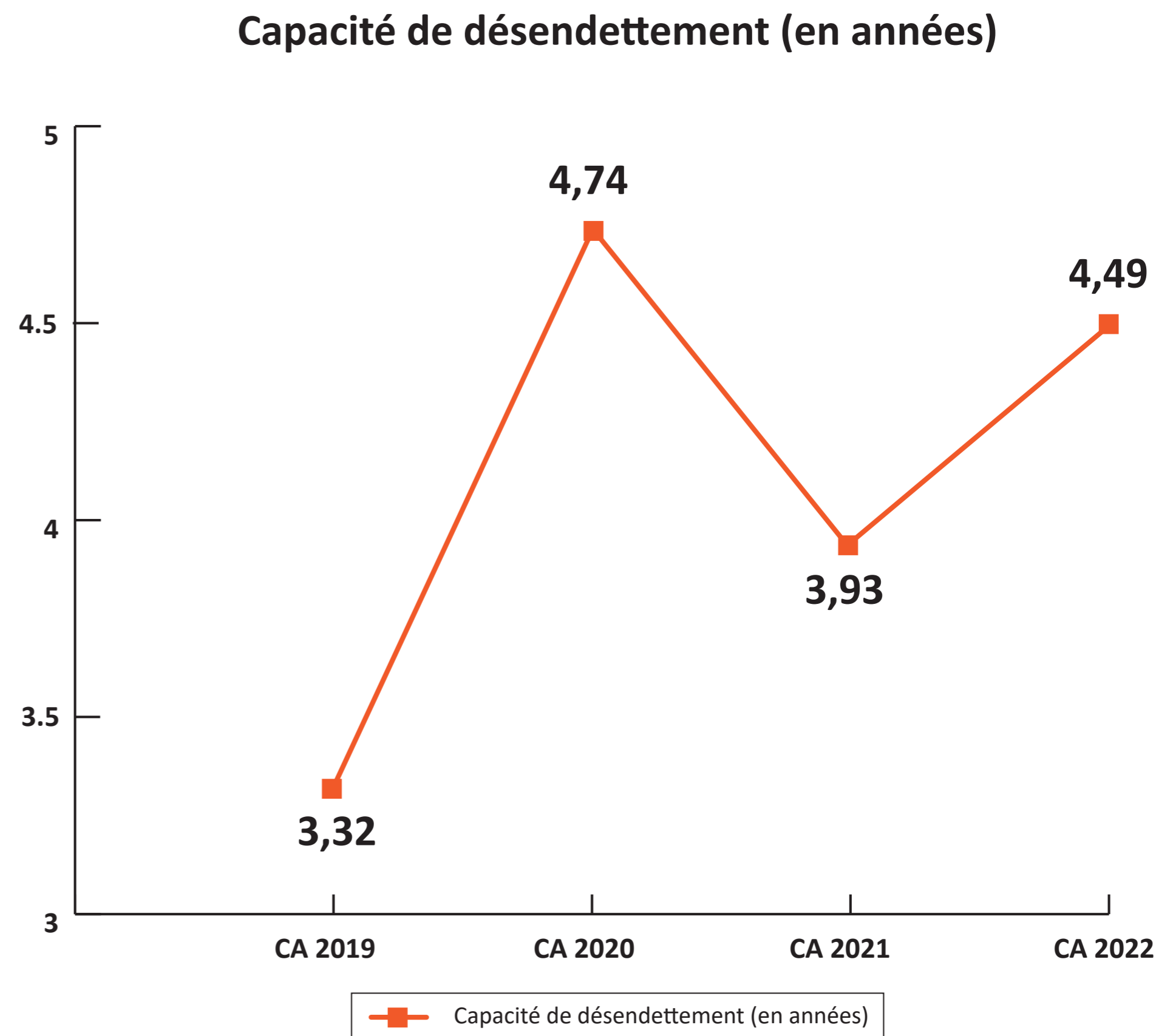
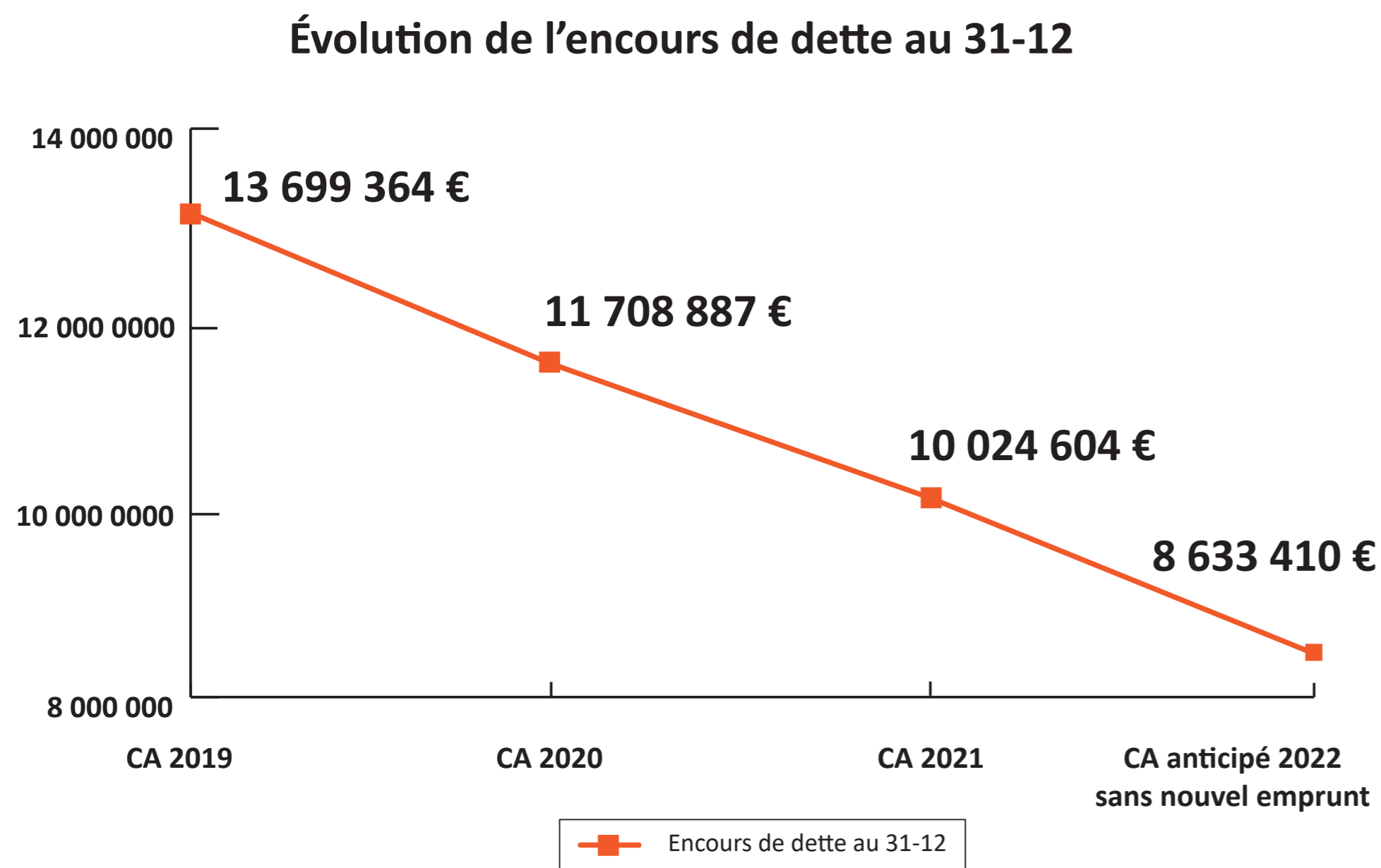
Évolution des épargnes



✓ Des épargnes en baisse mais qui restent cependant très bonnes en réalisation



LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR 2022 L'ANALYSE DE LA DETTE – BUDGET PRINCIPAL



- ✓ Un important désendettement depuis 2019 en raison de l'absence d'emprunt
- ✓ Une durée de désendettement très en dessous des seuils d'alerte



LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR 2022 PROJETS D'INVESTISSEMENT 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Orientations financières en matière d'investissement :

- ✓ Emprunt maximum à réaliser en 2022 : 2 500 000 €
- ✓ Montant de l'autofinancement en 2022 (amortissement) : 2 186 000 €
- ✓ Subventions attendues en moyenne : 30 %

MONTANT MAXIMUM

DES INVESTISSEMENTS 2022 (HORS RAR) :

6,5 MILLIONS €



LES ORIENTATIONS FINANCIÈRES POUR 2022 PROJETS D'INVESTISSEMENT 2022 – BUDGET PRINCIPAL

RÉPONDRE AUX ENJEUX DE DEMAIN

L'objectif de notre municipalité est d'investir pour répondre aux conséquences de la crise sanitaire, pour moderniser la Ville et préparer la Ville aux enjeux de demain avec des actions qui seront menées sur plusieurs années avec des objectifs clairs :

1/ La transition écologique et la lutte contre le réchauffement climatique

Végétalisation, renaturation des cours d'écoles,
Lutte contre les dépenses énergétiques (isolation des bâtiments, éclairage par LED,...),
Développer la pratique des déplacements doux.

2/ La modernisation des outils de travail et des conditions de travail

Informatique,
Amélioration des espaces de travail et de l'accueil du public,
Mise à disposition de locaux pour la Police Municipale.

3/ La prise en compte des besoins de la population et la solidarité

Développer la formation et l'hébergement des jeunes,
Lancement de l'opération de réhabilitation de l'ALSH de Montciel,
Développer et moderniser l'habitat des familles,
Développer et moderniser l'accueil des personnes âgées,
Aménagements dans les quartiers.

4/ Un Ville dynamique

Moderniser les locaux d'accueil des associations dans le domaine social, culturel ou sportif
Budget participatif,
Gestion patrimoniale : études et diagnostics sur les bâtiments existants



LES RESSOURCES HUMAINES

Catégorie et statut des agents ville (au 15/10/2021) :

| Catégorie | Femmes | Hommes | Total | % |
|-----------------|-----------|-----------|------------|-------------|
| Catégorie A | 7 | 11 | 18 | 10 % |
| Catégorie B | 17 | 14 | 31 | 17 % |
| Catégorie C | 70 | 65 | 135 | 72 % |
| Emploi hors cat | 2 | 1 | 3 | 2 % |
| Total | 96 | 91 | 187 | 100% |

| Statut | Femmes | Hommes | Total | % |
|----------------|-----------|-----------|------------|-------------|
| Contractuels | 0 | 5 | 5 | 3 % |
| Contrats aidés | 0 | 0 | 0 | 0 % |
| Fonctionnaires | 94 | 86 | 180 | 96 % |
| Apprenti | 2 | 0 | 2 | 1 % |
| Total | 96 | 91 | 187 | 100% |

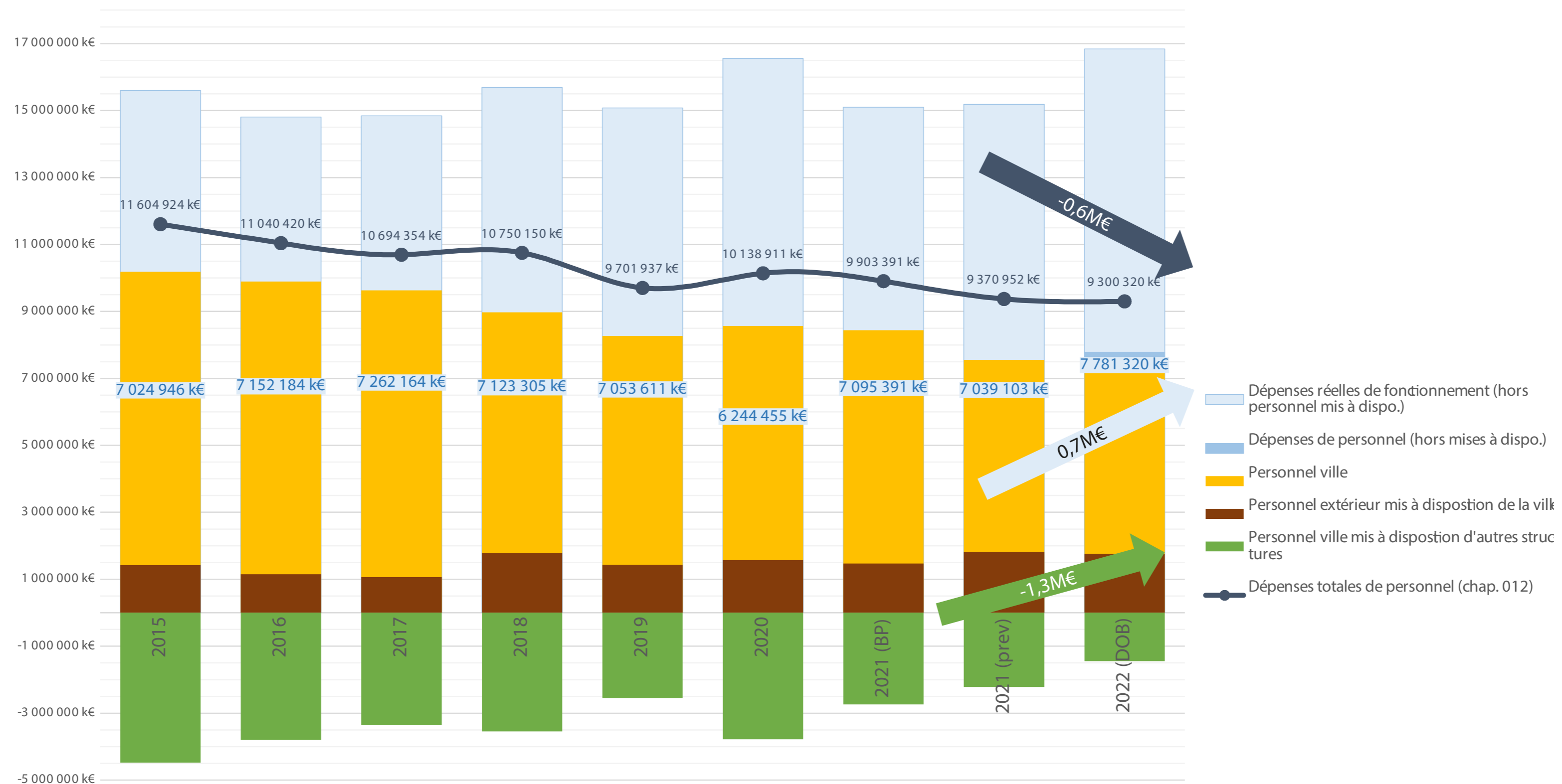
Les effectifs de la ville en 2021 sont en baisse par rapport à 2020 (-31 agents) suite à une première vague de transfert vers ECLA (eau).

Nos agents sont toujours, pour près de 3 sur 4, des agents de catégorie C et à 96% des titulaires.

Pour 2022, nous anticipons le transfert d'une vingtaine d'agents supplémentaires (sport et culture) à ECLA.



LES RESSOURCES HUMAINES



Pour 2022, nous anticipons deux phénomènes :

- ✓ Une baisse des dépenses de personnel ville corrélée à une baisse des refacturations (transfert de personnel à ECLA).
- ✓ Une hausse des dépenses de personnel hors mises à dispo, liée à un GVT bonifié pour prendre en compte une hypothèse de revalorisation des agents de catégorie C (hausse nationale du SMIC) et à une prudence sur les refacturations.

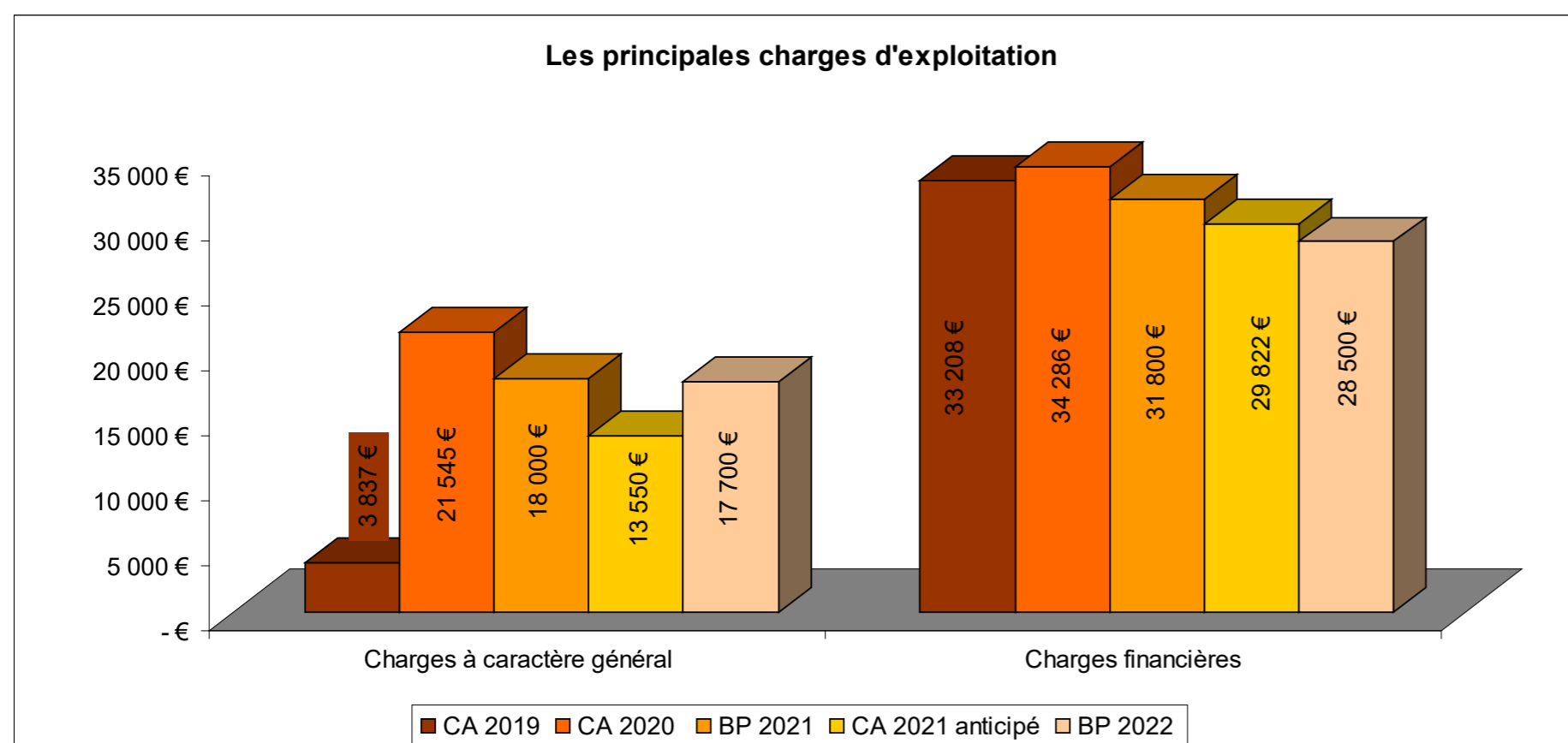
Et donc au final, nous prévoyons une baisse des dépenses totales de personnel (chapitre 012).



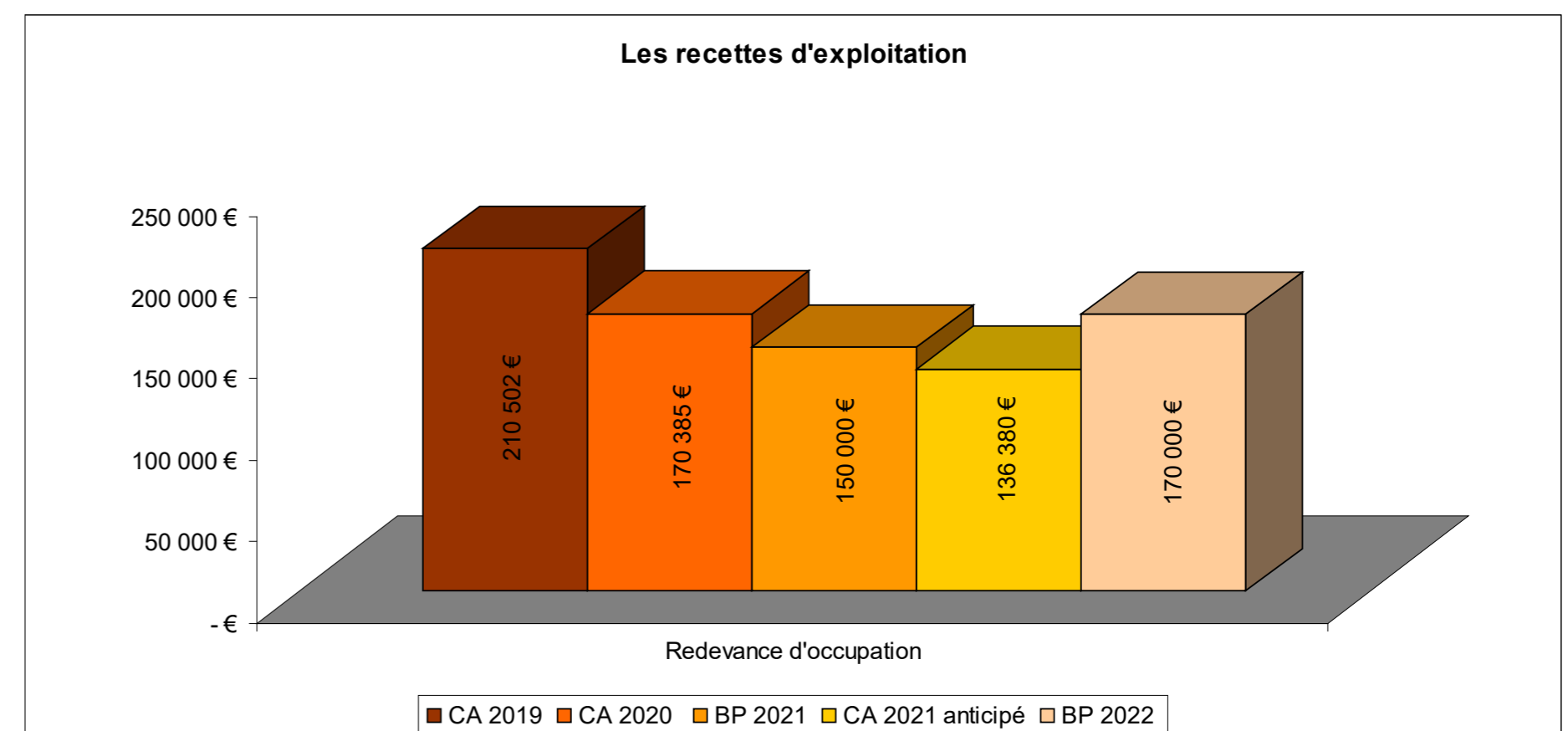
BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE URBAIN

175 200 € D'INVESTISSEMENT
221 400 € D'EXPLOITATION

✓ Ce budget annexe retrace les flux financiers relatif au contrat de DSP pour la gestion du chauffage urbain.



✓ Les charges d'exploitation sont composées principalement des charges générales, des intérêts des emprunts afférents à la chaufferie bois concédée et des dotations aux amortissements.



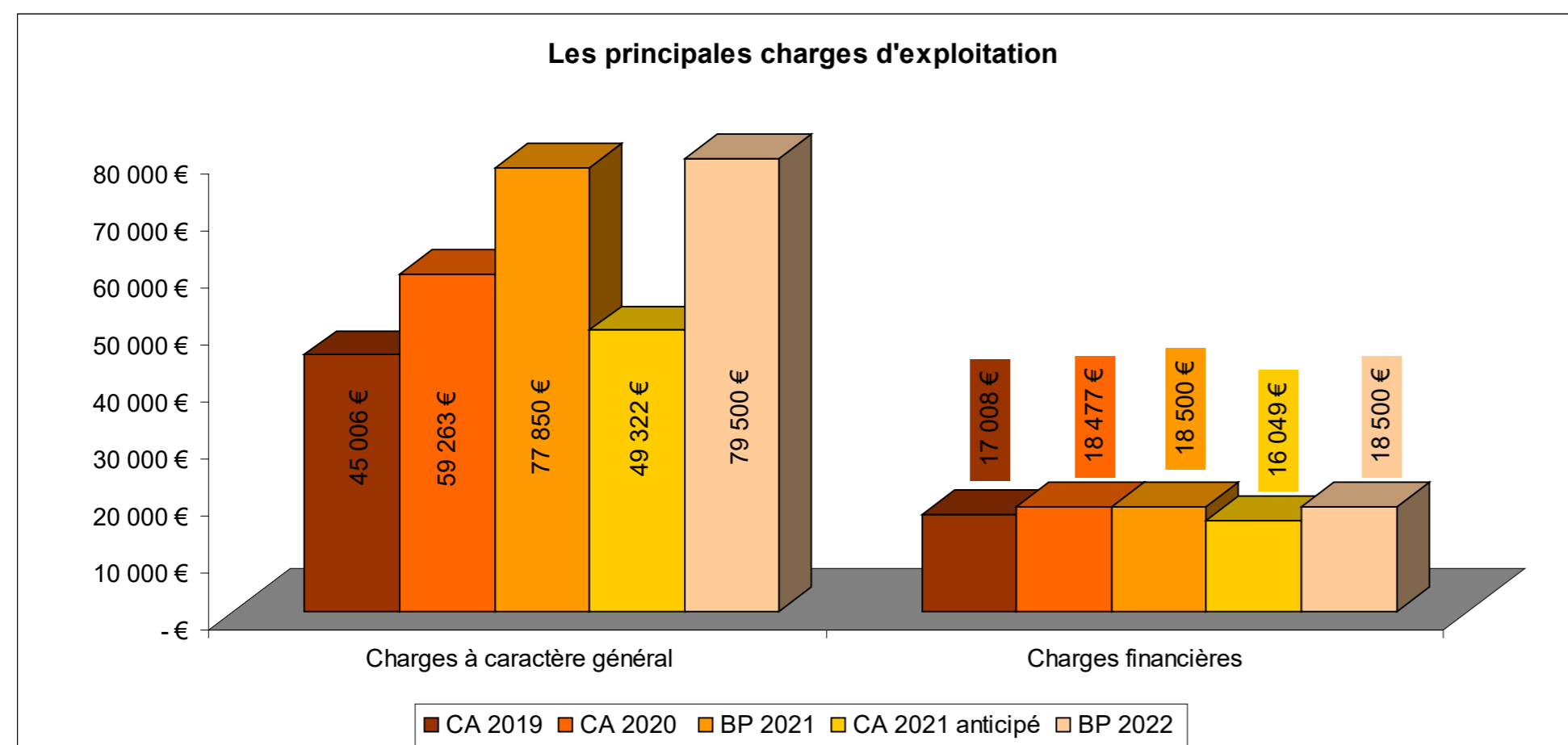
✓ Les recettes d'exploitation intègrent la redevance du fermier qui doit couvrir à minima les annuités d'emprunt et la reprise des subventions d'équipement au résultat.



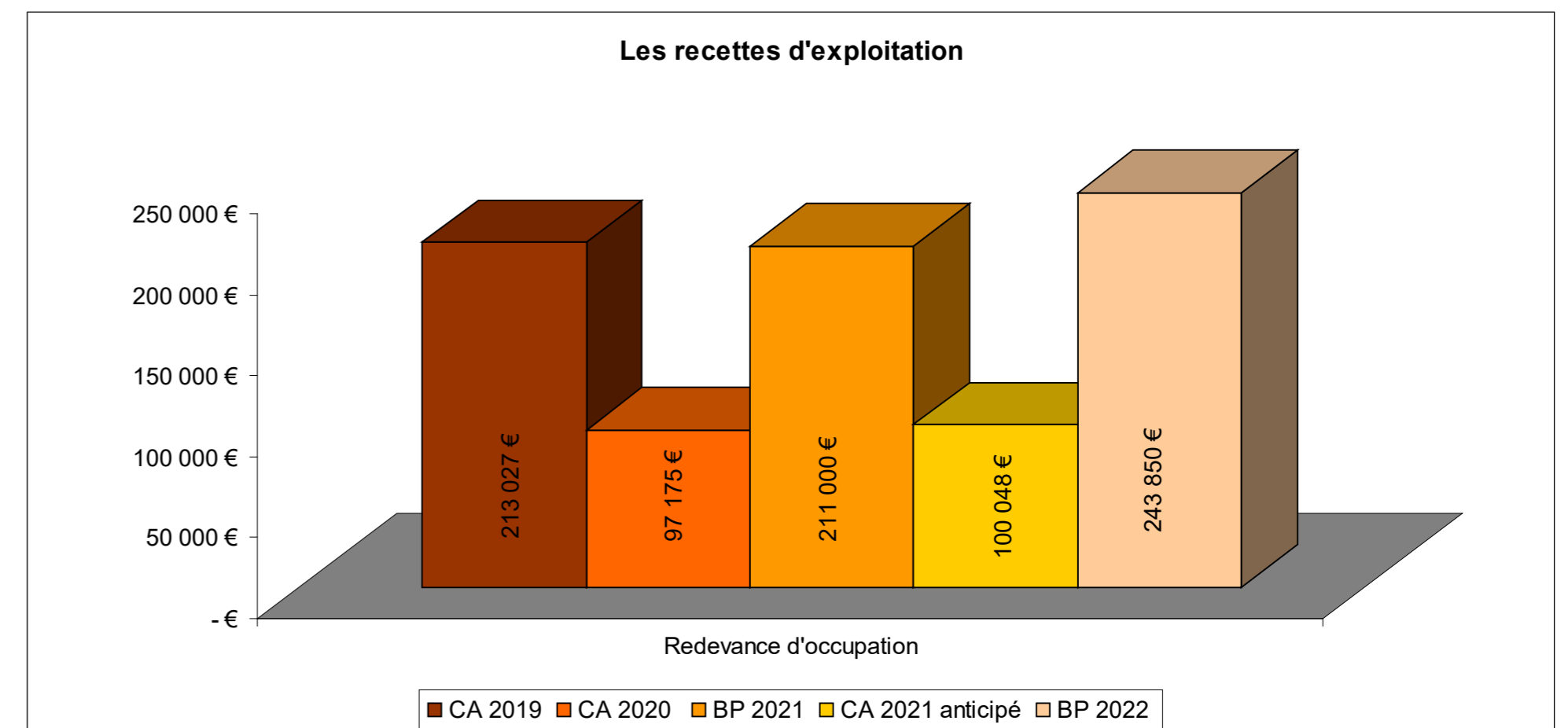
BUDGET ANNEXE PARKINGS

210 800 € D'INVESTISSEMENT
318 500 € D'EXPLOITATION

✓ Ce budget annexe correspond aux parkings payants de la Ville (autre que le stationnement public sur la voirie qui reste au budget principal).



✓ Les charges d'exploitation sont composées principalement des charges générales, des intérêts de l'emprunt afférent au parking Regard.



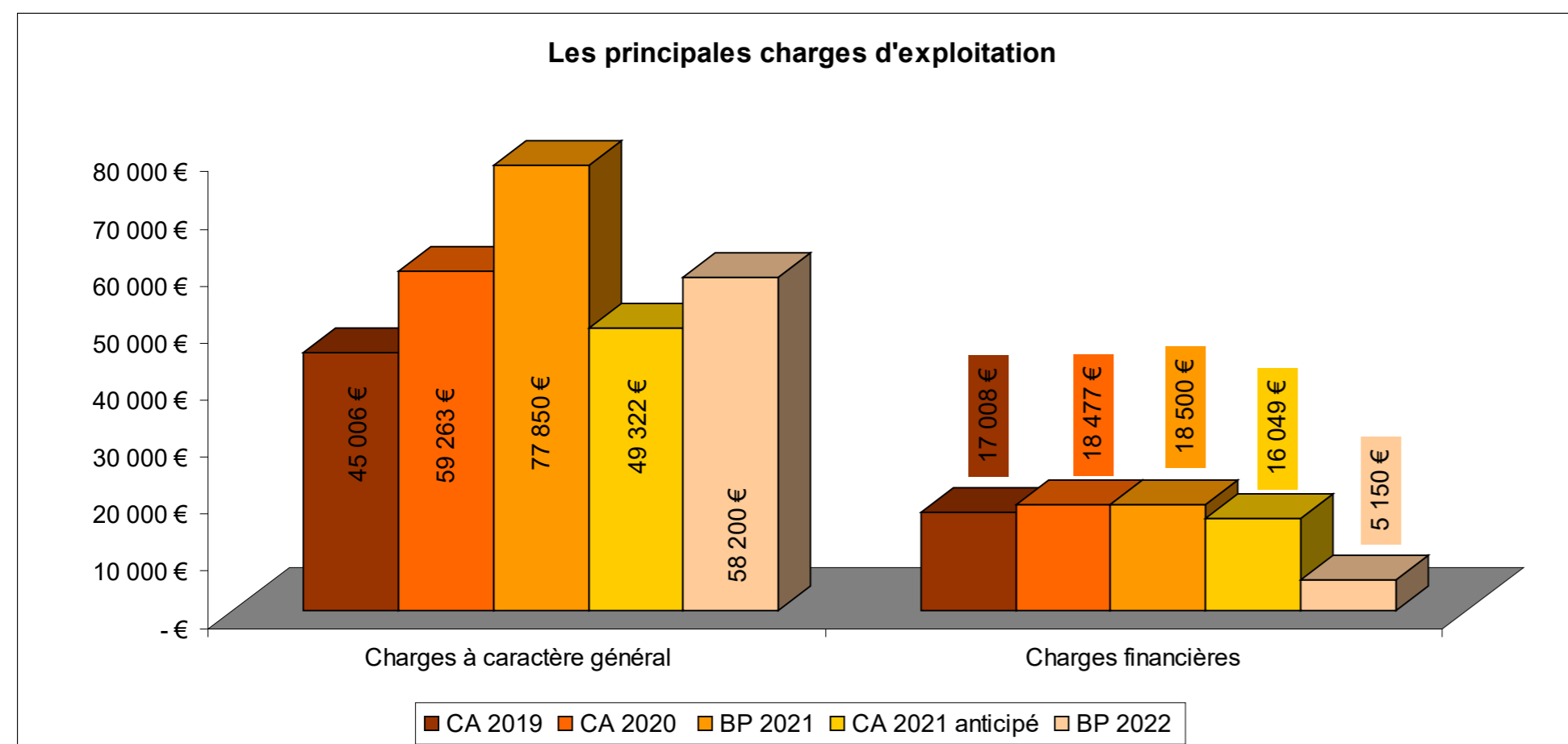
✓ Les redevances de stationnement sont fortement impactées par la crise sanitaire en 2020 et 2021.



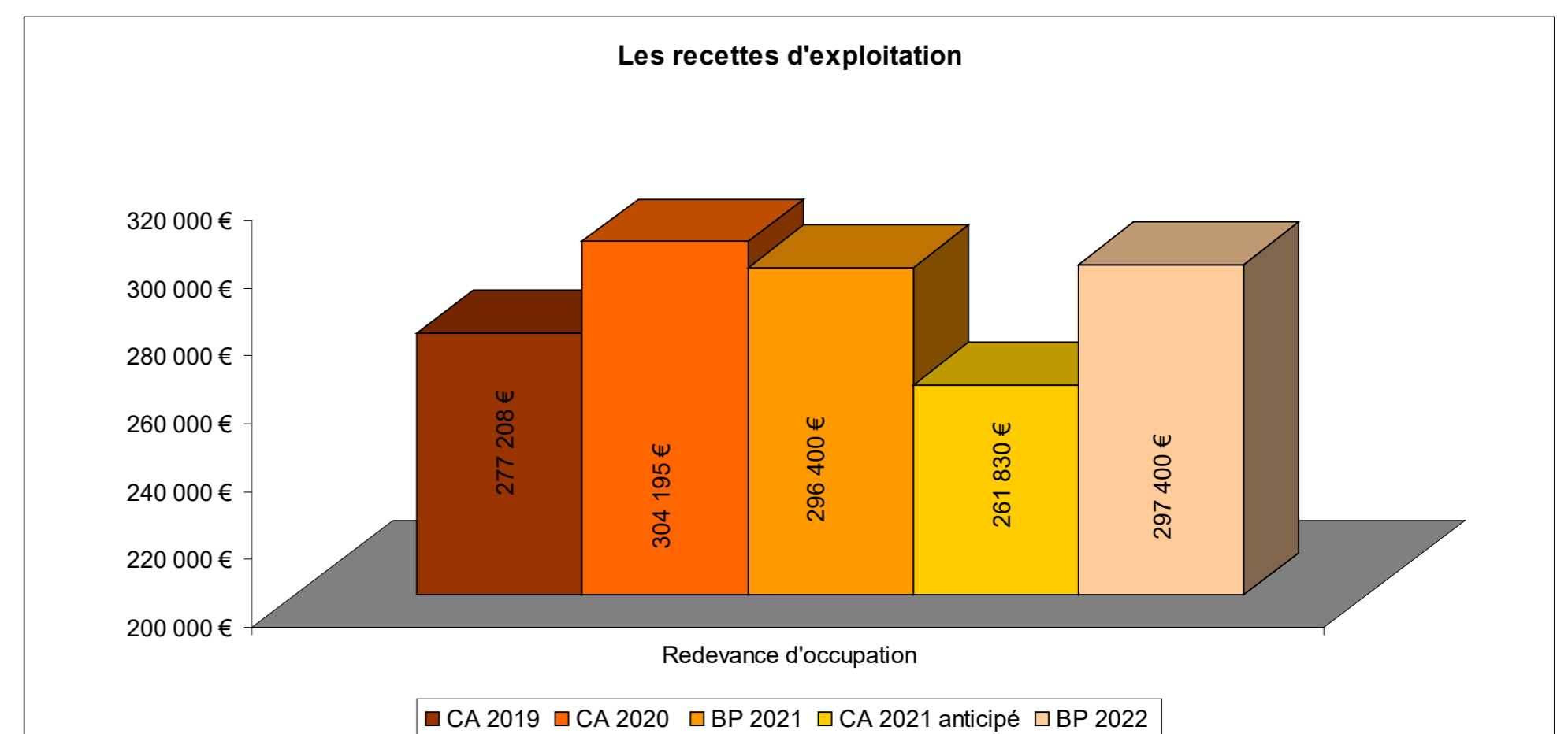
BUDGET ANNEXE ABATTOIR

243 875 € D'INVESTISSEMENT
307 225 € D'EXPLOITATION

✓ Ce budget annexe retrace les flux financiers relatifs au contrat de DSP pour la gestion de l'abattoir municipal.



✓ Les charges d'exploitation sont composées principalement de la taxe foncière et des intérêts de l'emprunt.



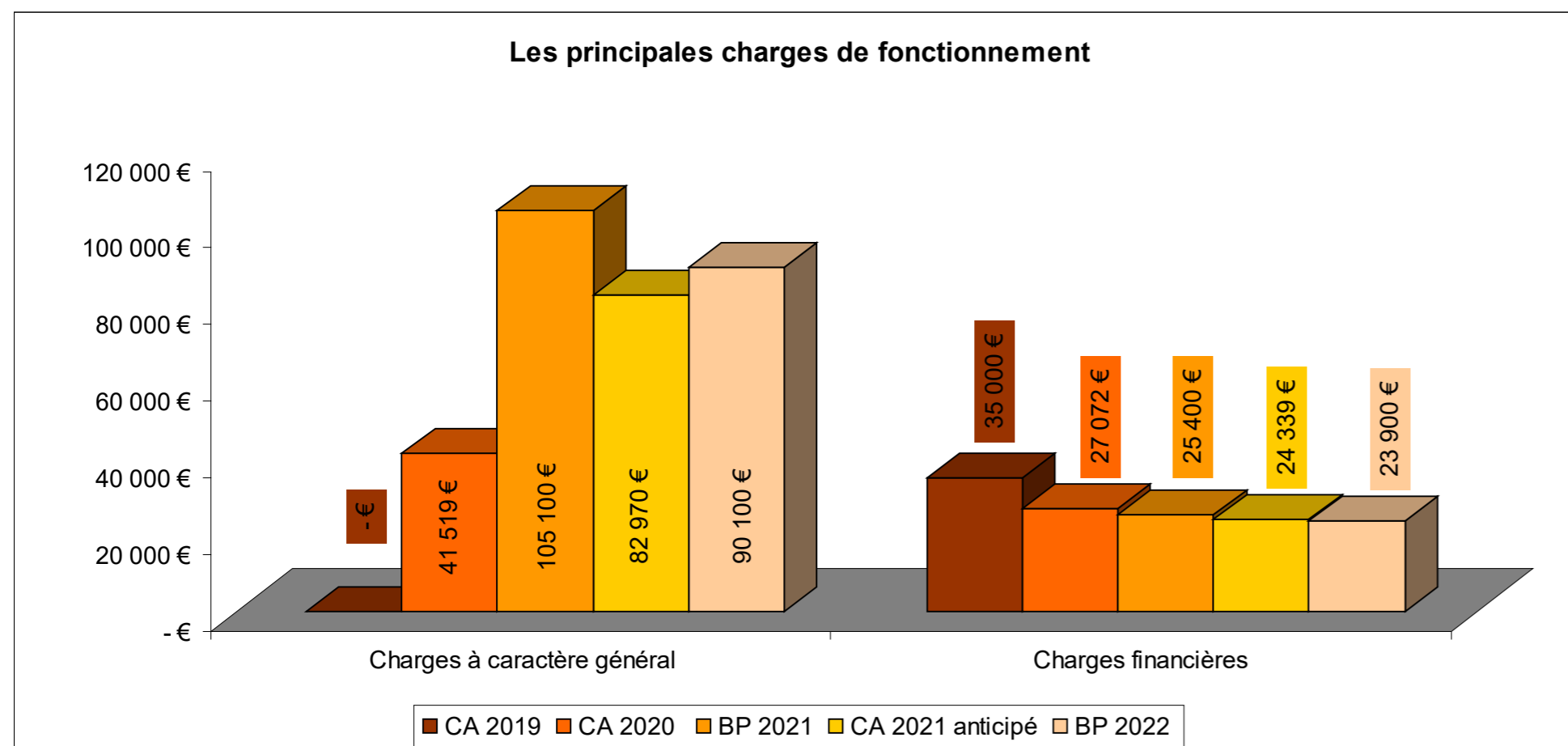
✓ Les recettes sont composées de la redevance et des taxes d'usage.



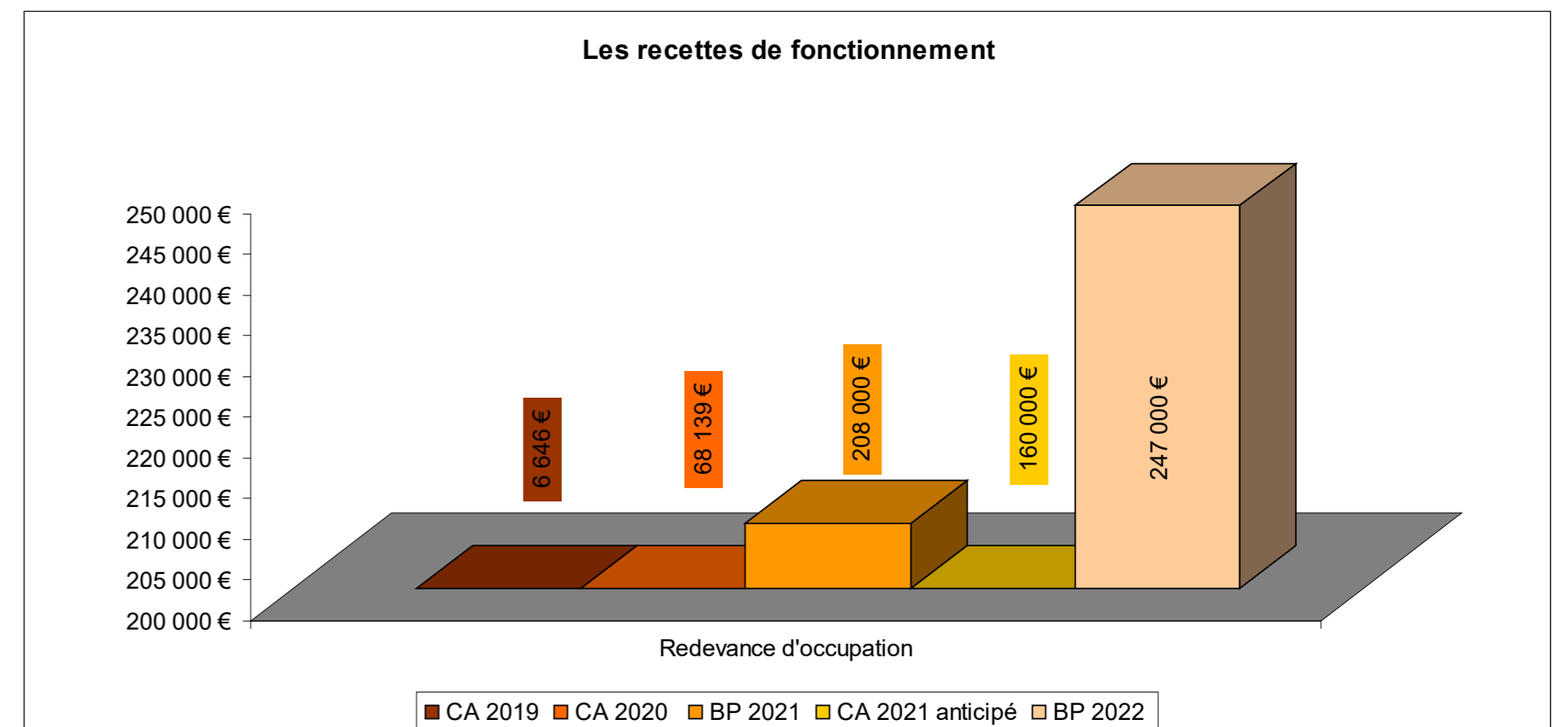
BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTÉ

443 000 € D'INVESTISSEMENT
275 000 € DE FONCTIONNEMENT

✓ Ce budget annexe retrace les flux financiers relatifs aux travaux de construction et d'exploitation du bâtiment.



✓ Les charges de fonctionnement concernent l'entretien des locaux ainsi que les fluides et les charges financières correspondent à l'intérêt de l'emprunt.



✓ Les recettes sont composées des revenus locatifs et de la refacturation des charges



BUDGET ANNEXE UNITÉS DE PRODUCTION ET VENTE D'ÉLECTRICITÉ

**17 650 € D'INVESTISSEMENT
30 000 € D'EXPLOITATION**

- ✓ Ce budget annexe retrace les flux financiers liés à la gestion des panneaux photovoltaïques installés au Centre de Conservation et d'Etudes René Rémond et sur le CARCOM.
- ✓ Les charges concernent l'entretien courant des panneaux et les recettes correspondent à de la vente

Budget annexe Résidence des Tanneurs

- ✓ Ce budget annexe a été supprimé au 31 décembre 2020 pour être intégré au Budget Principal.
- ✓ Ce budget avait été mis en place dans le cadre d'une livraison à soi-même (LASM) qui présentait d'importants avantages fiscaux.